

Le marathon de Washington

Le système électoral américain est long et compliqué

Sylvianne Tramier

Les Américains vont aux urnes aujourd'hui. Le 14 décembre, leur choix sera entériné par les Grands Electeurs. Le 6 janvier, le résultat sera officiellement proclamé. Et enfin, le 20 janvier, le nouveau président des États-Unis prêtera serment devant le juge en chef de la Cour Suprême.

Cela fait bien des étapes dans un processus électoral long et complexe. On parle toujours de le simplifier, mais les projets de réforme tombent invariablement au panier. Ce qui fait du système électoral américain une sorte de curiosité baroque, que les amateurs admirent comme un monument insolite et barbare.

Si on laisse de côté le système de mise en nomination et de sélection des candidats par primaires ou par caucus, qui est un autre casse-tête, l'élection présidentielle proprement dite commence «le premier mardi qui suit le premier lundi de novembre, tous les quatre ans». Cette date a été fixée par décision du Congrès en 1845.

Une autre disposition de la loi électorale stipule que «le lundi qui suit la deuxième semaine de décembre après l'élection», les mystérieux Grands Electeurs votent à leur tour à bulletin secret.

En réalité, seule la première étape compte vraiment, les autres ne sont que formalité. Mais il faut les connaître pour comprendre pourquoi un candidat peut être élu en remportant moins de voix que son adversaire. Cela s'est produit trois fois au siècle dernier.

Le système électoral américain est une sorte de curiosité baroque, que les amateurs admirent comme un monument insolite et barbare.

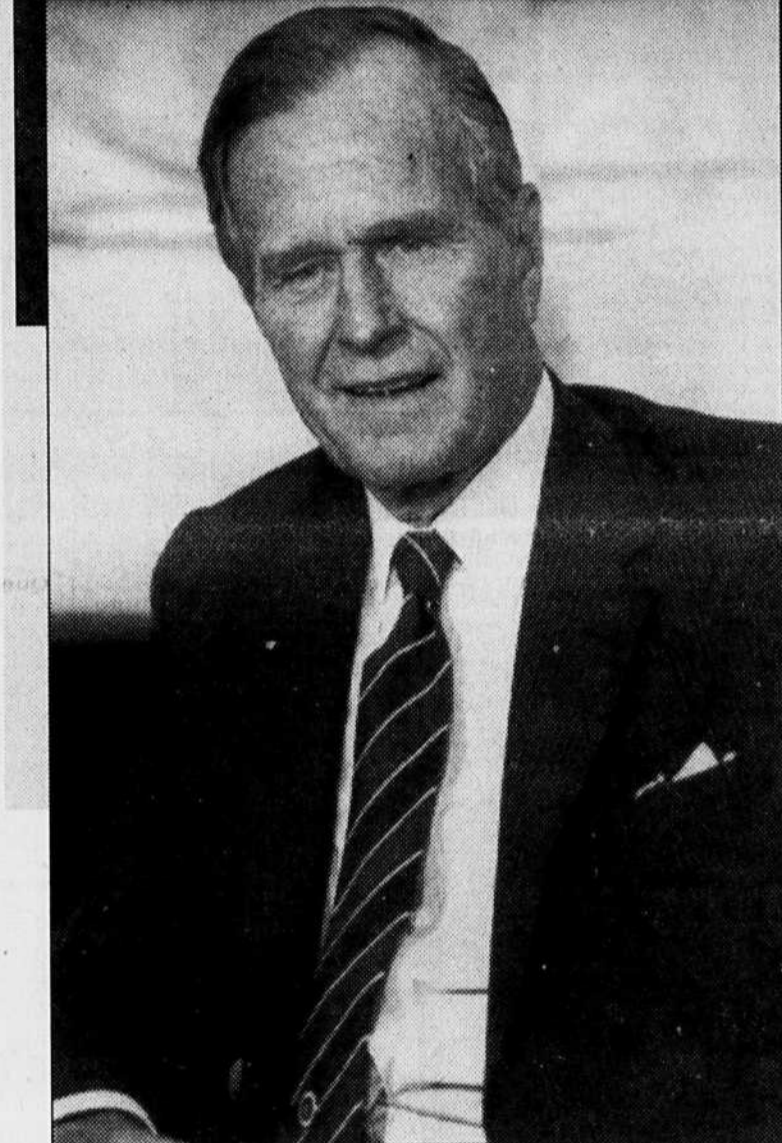
Les Américains élisent leur président au suffrage universel indirect. Aujourd'hui, ils vont voter pour des «Grands Electeurs» dans chaque État. Il y a en tout 538 Grands Electeurs. Ce chiffre n'est pas dû au hasard: il représente la somme du nombre de sénateurs (100) et de membres de la Chambre des Représentants (435), à laquelle on ajoute trois Grands Electeurs pour le District de Columbia (la division administrative qui englobe la capitale fédérale Washington) qui n'a pas statut d'État et n'a pas de représentant au Congrès.

Ce mode de scrutin indirect a été choisi à une époque où l'on craignait qu'une population en majorité illettrée n'ait pas toute la maturité politique et le discernement requis pour choisir ses dirigeants. On préférait remettre la décision finale à un collège de sages, qui en vérité ne s'est jamais physiquement réunis pour élire le président!

La répartition des Grands Electeurs par État suit la répartition de Congressistes. L'État le plus peuplé, la Californie a 54 Grands Electeurs. Les moins peuplés, comme le Wyoming, le Vermont et l'Alaska par exemple, n'en ont que trois.

Dans chaque État, le candidat qui enregistre le score le plus élevé rafle tout le collège électoral attribué à cet état précis. (Sauf au Maine et au Nebraska où un système de proportionnelle est en vigueur.) Si bien qu'il vaut mieux une courte victoire en Californie, qui pèse lourd dans la balance électorale, qu'un triomphe dans plusieurs petits états qui ne comptent que pour trois voix chacun dans le collège électoral.

Le chiffre magique dans cette arithmétique est 270. C'est le nombre de voix nécessaire pour obtenir la majorité au Collège électoral. S'il y a égalité (et c'est possible), c'est au Congrès qu'il revient alors de désigner le vainqueur. C'est arrivé deux fois dans l'histoire de l'Union, en 1801 et en 1825.



Les Américains décident aujourd'hui qui de Bill Clinton, George Bush, et Ross Perot sera le président de leur pays pour les quatre prochaines années. Mais, quelque soit leur choix, le processus électoral se continuera jusqu'au 20 janvier, date où le candidat élu prêtera serment devant le juge en chef de la Cour Suprême.

Une économie malade, des diagnostics qui diffèrent

Alain Frachon et Jean-Pierre Langelier
du journal *Le Monde*

WASHINGTON - Les Américains votent, aujourd'hui, pour élire leur président, leur vice-président et les 435 membres de la Chambre des représentants. Ils doivent aussi renouveler un tiers du Sénat, choisir 12 gouverneurs et désigner une multitude d'élus au niveau local et à celui des États.

Les sondages continuent de donner une certaine avance à M. Clinton, candidat démocrate, sur M. Bush, président sortant. Le choix se situe entre le «changement» incarné par le premier, et «l'expérience» qu'affirme représenter le second, mais qui équivaut au maintien du «statu quo».

Deux petites phrases de la fin de campagne résumant l'enjeu de l'épuisant marathon présidentiel américain. Le candidat démocrate toujours favori, M. Bill Clinton, déclarait ce week-end: «c'est le traditionnel conflit entre le changement et le statu quo, le choix entre l'espoir qu'incarne le changement et les peurs qu'il suscite». Le président sortant et candidat républicain, M. George Bush, ne le démentait pas en disant à son tour: «Fermez les yeux et imaginez une situation de crise avec un président qui serait totalement sans expé-

rience, qui n'aurait jamais été testé, un «leader» à propos duquel nous savons finalement très peu de chose». D'un côté, M. Bill Clinton, le changement, matiné d'inconnu, après 12 années de présidence républicaine; de l'autre, M. George Bush, l'expérience de 30 ans de vie publique, certes, mais aussi la déception de ces quatre années d'anémie économique et d'apathie intérieure. Le choix n'aurait rien d'extraordinaire s'il ne se posait, en cette année qui vit la fin de la guerre froide, sur fond d'incertitudes économiques et politiques. «L'électorat éprouve une profonde anxiété quant à la capacité du pays à redynamiser l'économie (...) et à tenir sa place dans la compétition internationale», écrit le *Los Angeles Times*. De la campagne des primaires cet hiver, à ce dernier week-end préélectoral, l'économie aura été la préoccupation principale de l'élection 1992.

La question de l'emploi

Plus précisément, c'est la question de l'emploi qui a dominé, après 24 mois de «dégraissages» massifs dans l'industrie et les services. Ces licenciements ont cette fois, tout autant touché les cols blancs (cadres) que les cols bleus (employés, ouvriers). Très symboliquement, la dernière semaine d'octobre s'est achevée avec l'annonce de 4500 licenciements chez Ameri-

can Express, c'est-à-dire dans les services et parmi les cols blancs. C'est une élection sur fond d'«anxiété de la classe moyenne», dit le *Wall Street Journal*. Cette anxiété est multiforme: la classe moyenne doute que ces enfants vivront «le rêve américain»; doute que le pays soit «sur le bon chemin», celui de la reprise; elle appréhende la concurrence avec l'Asie et l'Europe, la «globalisation de l'économie»; elle n'est pas sûre que les États-Unis se soient donnés les moyens (éducation et formation professionnelle, grand thème de la campagne) pour y faire face.

Bref, la très américaine culture de l'optimisme est soumise au choc d'une compétition économique exacerbée et d'un nouvel ordre international qui, pour l'heure, tient plutôt d'un désordre peut-être lourd de catastrophes à venir. D'où cette crise d'anxiété - relative - à laquelle M. Bush et M. Clinton répondent avec des thérapies sinon totalement opposées, du moins assez différentes. N'étaient quelques coups bas en fin de parcours, la campagne a traité à fond de questions intérieures, chacun des candidats détaillant son «ordonnance»: le républicain suggère un traitement léger, le démocrate quelque chose de plus radical, et l'indépendant Ross Perot un improbable électro-choc.

Voir page B-2: Économie

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION

LE POINT

En vente dès aujourd'hui.

Au lendemain des élections aux États-Unis:

- Portraits des nouveaux Américains
- La mémoire des présidents Canada:
- Le front du refus



CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Dr Giggles* 7 h 15, 9 h 25
II: *Consenting Adults* 7 h 05, 9 h 05 III: *Under Sieges* 7 h 15, 9 h 20 IV: *Mighty Duck* 7 h, 9 h

BERRI I: (849-3456) — *Blade Runner* 1 h 30, 4 h, 7 h 10, 9 h 30 II: *Les escrocs* 4 h 15, 7 h, 9 h 30, 11 h 45, 9 h 30 III: *Héros* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40 IV: *Johnny cure dent* 1 h 30, 3 h 40, 7 h 40, 9 h 40 V: *Johnny cure dent* 1 h 30, 3 h 40, 7 h 40, 9 h 40 VI: *Johnny cure dent* 1 h 30, 3 h 40, 7 h 40, 9 h 40

BONAVENTURE I: (849-3456) —
BROSSARD I: (849-3456) — *Les escrocs* 7 h, 9 h 30 II: *Oeil public* 7 h 10, 9 h 20 III: *Héros* 7 h, 9 h 30

CARRÉFOUR L'AVIL I: (849-3456) — *Candyman* 6 h 45 — *La belle histoire* 8 h 30 2: *Night and the City* 7 h, 9 h 15 3: *Héros* 7 h, 9 h 30 4: *Johnny cure dent* 1 h 30, 3 h 40, 7 h 40, 9 h 40 5: *Oeil public* 7 h 10, 9 h 20 6: *Les escrocs* 7 h 05, 9 h 40

CENTRE EATON I: MII — *Under Siege* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 50, 9 h — *Adultes consentants* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 20 — *Heiraiser* 3 h 10, 5 h, 7 h 05, 9 h 15 — *Jeu de puissance* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 — *Des souris et des hommes* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10 — *I.P.51* 3 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, MII (849-3456) — *Night and the City* 4 h 15, 7 h, 9 h 15, 2: *Johnny Stecchino* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 3: *Waterland* 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: — *Héros* mar. jeu. 19 h — *Cimetière vivant* 21 h 10 — *1492 la conquête du paradis* mar. jeu. 18 h 45, 21 h 10 — *Jeu de puissance* 19 h — *Culrassé en péril* 21 h 10 — *Les escrocs* 18 h 45, 21 h 10 — *Monsieur Baseball* 19 h, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Le voleur d'enfants* 19 h, mer. jeu. 16 h, 21 h 45 — *Bladerunner* 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30

GALERIES CAPITALE I: (628-2455) — *Collège d'élite* 7 h, 9 h 20 — *Le zèbre* 7 h 20, 9 h 20 — *1492 la conquête du paradis* 19 h 10 — *Un cœur en hiver* 7 h 05, 9 h 25 — *Jeu de puissance* 7 h 05, 9 h 15 — *Des souris et des hommes* 9 h 35 — *Rock'n Nonne* 7 h 20

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Héros* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30 — *Basic Instinct* 10 h, 21 h 20 — *Candyman* 13 h — *Le côté obscur du cœur* 12 h 30, 19 h — *Le petit prince a dit* 15 h 30, 21 h 40 — *Dr Giggles* 19 h 05 — *Les escrocs* 12 h 45, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 40 — *Jeune femme cherche colocataire* 15 h 30, 21 h 40 — *Le dernier des Mohicans* 13 h 30, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 50 — *Culrassé en péril* 13 h 15, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 40 — *Monsieur Baseball* 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 45 — *L'oeil public* 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30

PLACE QUÉBEC I: (525-4524) — *Versailles rive gauche* 6 h 30, 8 h, 9 h 30 — *Dans le ventre du dragon* 7 h, 9 h 15

STE-FOY I: (656-0592) — *Heiraiser* 3 h 7 h 10, 9 h 20 — *Adultes consentants* 7 h 05, 9 h 15 — *1492* 8 h

CINÉMA LANGELIER 1: *Le dernier des Mohicans* 7 h — *Candyman* 9 h 10 2: *Oeil public* 7 h 10, 9 h 10 3: *M. Baseball* 7 h 05, 9 h 15 4: *Les escrocs* 7 h, 9 h 25 5: *Culrassé en péril* 7 h 05, 9 h 05 6: *Héros* 7 h, 9 h 20

CINÉMA NOUVEL ELYSÉE: MII (288-1857) — lun. mar. *Urga* 12 h, 21 h 50 — *Life on a String* 13 h, 21 h 15 — *La cité de la joie* 14 h 15, 19 h 20 — *La tentation de St. Antoine* 15 h 15, 19 h 15 — *Bugsy* 16 h 45 — *The Draughtsmans Contract* 17 h

CINÉMA OMEGA I: — *Heiraiser* 3 h 7 h 30, 9 h 30 2: *1492* 8 h 3: *Jeu de puissance* 7 h 15, 9 h 30 3: *Célibataires* 7 h 10 — *Mutronics* 9 h 30 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) — *Les plaques tectoniques* 19 h, les 1er et 8 nov. 13 h, 19 h — *Manufacturing Consent: Noam Chomsky and the Media* 21 h, les 1er et 8 nov. 15 h, 21 h (30 oct. au 11 nov.) 9 h 15

CINÉMA PARIS: MII (875-7284) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Mr Baseball* 7 h 15, 9 h 40 2: *Sneakers* 7 h, 9 h 30 3: *The Last of the Mohicans* 7 h — *Mr Saturday Night* 9 h 20 4: *A River Runs Through It* 7 h, 9 h 30 5: *Night and the City* 7 h 10, 9 h 20 6: *Dr Giggles* 7 h, 9 h 15

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — mar. *Sweetie* 18 h 35 — *An Angel at my Table* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — Fermé temporairement

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 3 h 35, 9 h 10 — *Howard's End* 6 h 30 2: *M. Baseball* 7 h 15, 9 h 40 2: *Sneakers* 7 h, 9 h 30 3: *The Last of the Mohicans* 7 h — *Mr Saturday Night* 9 h 20 4: *A River Runs Through It* 7 h, 9 h 30 5: *Night and the City* 7 h 10, 9 h 20 6: *Dr Giggles* 7 h, 9 h 15

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Le voleur d'enfant* 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 II: *La belle histoire* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 III: *Après l'aurore* 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Capitaine racasse* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, MII (283-8229) — mar. mer. *L'indien et la mer* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Avanti Popolo* 19 h — *The Blue Angel* 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Le dernier des Mohicans* 7 h 05, 9 h 05

DAUPHIN I: (849-3456) — *Nord* 7 h 15, 9 h 20 11: *Gengary Glen Ross* 7 h, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Candyman* 7 h, 9 h 30 II: *Héro* 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (831-8586) — *Heiraiser* 3 h 7 h 10, 9 h 30 II: *Pure Country* 9 h 10 — *Mighty Ducks* 6 h 55 11: *Consenting Adults* 7 h 10, 9 h 25 IV: *Under Siege* 7 h, 9 h 20

DU PARC I: (849-9470) — *Under Siege* 7 h 10, 9 h 15 2: *Heiraiser* 3 h 7 h 20, 9 h 20 3: *Consenting Adults* 7 h 10, 9 h 15

DU PLATEAU I: (521-7870) — *1492* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 2: *Heiraiser* 3 h 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE I: — *Of Mice and Men* 6 h 30, 9 h 2: *School Ties* 7 h 15, 9 h 35 3: *Le zèbre* 7 h 05, 9 h 20 4: *Under Siege* 6 h 50, 9 h 10 5: *Mighty Ducks* 7 h 15, 9 h 30 6: *1492* 6 h 10, 9 h 10 7: *Heiraiser* 3 h 7 h, 9 h 15 8: *Consenting Adults* 7 h, 9 h 15 9: *15 B: Consenting Adults* 7 h 15, 9 h 30 10: *Consenting Adults* 7 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — *A River Runs Through It* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20 2: *Gengary Glen Ross* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 3: *Héro* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 4: *Husbands and Wives* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *1492* 8 h 2: *Under Siege* 7 h, 9 h 10 3: *Adultes consentants* 6 h 50, 9 h 05

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — *En direct de l'espace Le grand canyon* version française: 10 h, saul le sam., 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, version anglaise: 11 h 45, 20 h 45 — *Les Rolling Stones* 22 h 30 les ven. et sam.

IMPÉRIAL: (288-7102) — *1492* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h

LAVAL: (688-7776) — I: *Under Siege* 7 h 20, 9 h 40 2: *Le Zèbre* 7 h, 9 h 20 3: *1492* 6 h 10, 9 h 10 4: *Heiraiser* 3 h 7 h 20, 9 h 40 5: *Adultes consentants* 7 h, 9 h 20 6: *Héro* 6 h 30, 9 h, 7: *Des souris et des hommes* 7 h 10, 9 h 40 8: *Jeu de puissance* 7 h 20, 9 h 30 9: *Collège d'élite* 7 h, 9 h 10 10: *Heiraiser* 3 h 7 h 20, 9 h 30 11: *Mighty Ducks* 7 h 10 — *Pure Country* 9 h 20 12: *Consenting Adults* 7 h 20, 9 h 30

LAVAL 2000 I: (849-3456) — *M. Baseball* 7 h 10, 9 h 20 2: *Culrassé en péril* 7 h 05, 9 h 10

LOEW'S I: (861-7437) — *The Lover* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20 II: *School Ties* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 III: *Of Mice and Men* 12 h 10, 2 h 35, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 IV: *Pure Country* 9 h 20 5: *Bob Roberts* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h 10 — *V: Reservoir Dogs* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le maître de musique* 19 h — *Une poignée de temps* 21 h — Salle 2: *La tentation de Vénus* 19 h 15 — *Palombella Rossa* 21 h 30

OUTREMENT: (278-FILM) —

PALACE I: — *Under Siege* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 II: *Consenting Adults* 12 h, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 40, 9 h III: *Deauville* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10 — *Man Bites Dog* 9 h 20 — IV: *Mighty Ducks* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15 V: *Singles* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 VI: *Heiraiser* 3 h 12 h 20, 2 h 30, 4 h 35, 7 h, 9 h 05

PARADIS I: (354-3110) — *Chérie j'ai gonflé le bébé* 6 h 30 — *Une liqueur en jupon* 6 h 45 — *La mort vous va si bien* 7 h — *Rock'n Nonne* 8 h 20 — *La cité de la joie* 9 h — *Jeux de guerre* 9 h 15 — *Obsession fatale* 10 h 10

PARISIEN I: (868-3856) — *C'est arrivé près de chez vous* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h II: *Indochine* 1 h, 4 h 30, 8 h III: *Un cœur en hiver* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 IV: *Le zèbre* 1 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 V: *1492* 6 h, 5 h 30, 8 h VI: *L'aman* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10 VII: *Collège d'élite* 12 h 25, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Dr Giggles* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Candyman* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15 III: *Sneakers* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, mer. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *M. Baseball* 7 h 10, 9 h 20 — *Le dernier des Mohicans* 9 h 15 2: *Culrassé en péril* 7 h 10, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *Mr Saturday Night* 7 h 10, 9 h 30 2: *Husbands and Wives* 9 h 30 — *Héro* 7 h 05 3: *Gengary Glen Ross* 7 h 15, 9 h 20 4: *Dr Giggles* 7 h 10 — *Mr Baseball* 9 h 20 5: *A River Runs Through It* 7 h, 9 h 35 6: *Night and the City* 7 h, 9 h 25 7: *Sneakers* 7 h 05, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MII (274-3550) — *A Brief History of Time* 7 h 15 — *Light Sleeper* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Heiraiser* 3 h 7 h 15, 9 h 15 II: *Adultes consentants* 7 h 10, 9 h 20 III: *Collège d'élite* 7 h 10, 9 h 10 IV: *Jeu de puissance* 7 h 15, 9 h 20 V: *Le zèbre* 7 h 10, 9 h 20 VI: *1492* 6 h 15, 9 h 10

Économie

M. Bush part d'un diagnostic confiant: l'économie américaine n'est pas aussi mal en point que le proclament les démocrates. Il peut, à bon droit, montrer une batterie d'indicateurs positifs: inflation contrôlée, taux d'intérêt — à court terme — au plus bas, productivité ou en hausse constante, succès à l'exportation continue pour l'industrie américaine, chômage très nettement inférieur (7,5%) à celui de la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, etc. Mais la santé économique est aussi une question de perception, une affaire qui relève autant du moral que de la comptabilité nationale. Les «indicateurs de confiance» des consommateurs ou des entrepreneurs sont, eux, tout à la baisse. Les centaines de milliers de licenciements — non compensés par des créations d'emploi — de ces deux dernières années ont créé une véritable sensation de panique dans la classe moyenne.

M. Bush prône un minimum d'intervention pour relancer la croissance. «Nous devons maintenir quelques données de base qui garantiront dit-il, une reprise saine: des taux d'imposition bas, des dépenses publiques limitées. Une monnaie solide, des réglementations économiques moins tatillonées et une concurrence commerciale la plus ouverte possible». Au-delà, l'action du gouvernement fausserait le jeu du marché, produisant des résultats artificiels. Aux plus fortes demandes de l'opinion — emploi, école, santé, — M. Bush répond par la même recette: moins d'impôts. Moins d'impôts pour les industriels qui investissent dans les secteurs de pointe, pour les pauvres qui veulent envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles privées ou qui veulent souscrire à une assurance médicale. M. Bush pense que l'économie américaine n'a pas besoin du gouvernement fédéral pour s'adapter à l'environnement des années 90.

Paradoxalement, c'est aussi au même moment que les Américains éprouveraient le plus de méfiance à l'égard de leurs dirigeants. La candidature de M. Ross Perot exprime un coup de grogne à l'encontre des élites traditionnelles, quelles soient démocrates ou républicaines. Sa façon, elles soulignent, plus concrètement encore que ne le disent tous les sondages, que ni George Bush ni Bill Clinton ne suscitent le moindre enthousiasme de leurs compatriotes.

Prémisse différente

M. Clinton part d'une prémisse différente: la croissance ne reviendra pas toute seule. Le gouverneur de l'Arkansas se présente comme «un démocrate nouvelle manière», moins préoccupé d'égalité sociale que de relance économique. M. Clinton affirme que dans ces temps de mondialisation les capitaux n'ont pas de fidélité nationale et vont là où

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 est Cherrier, Montréal (525-1500) — Montanaro Danse présente Zman Doe, du 3 au 7 nov. à 20h.

BAR G SHARP: 4062A St-Laurent, Montréal — Michael Browne, le 3 nov.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Harvey's Wallbangers, les 4-5 nov. à 22h 30.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mar. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 rue LeMoine, Montréal (288-5508) — Kevin Dean, André White, Dave Laing, John Nugent et Alec W. Kingston, les 5-6-7 nov.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — A. Avant la retraite, de Thomas Bernhard, m. en s. Avanti Hausvater, du 28 oct. au 12 déc., mar. au ven. à 20h, sam. 16h 30 et 21h.

CENTRE CULTUREL ELGAR: Ile des Soeurs, Montréal — Conférence en histoire de l'art avec l'historien Jean-Claude Planchard, le 3 nov. L'art baroque allemand des abbayes et des palais au 17e et 18e siècles, à 19h 30.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Le Cercle de musicologie présente Carte blanche à Michel Gonville, le 3 nov. à 20h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Cheb Dino, les 3-4 nov. à 22h.

CLUB PATRICE: 4171 St-Denis, Montréal (844-4481) — Jean Claude Kemerun (basse) reçoit un pianiste du lun. au sam. à 22h.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal — Studio-Théâtre Jean-Vaucourt: Les élèves finissants du Conservatoire présentent Mademoiselle Jaire de Michel Ghelderode, du 30 oct. au 7 nov. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — «Les bonnes» de Jean Genet, m. en s. René Richard Cyr, du 13 oct. au 14 nov. à 20h.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — «Amerika» d'après Kafka, m. en s. Gregory Hlady, du 14 oct. au 15 nov., mar. au sam. à 20h 30, dim. à 16h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal — Paul Brochu & The Rhythm Diggers, du 4 au 8 nov.

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre de la Manufacture présente «La résurrection d'Ursule» mise en oeuvre de Louise Saint-Pierre, m. en s. Daniel Simard, du 3 au 14 nov. à 20h 30.

LE CIRQUE: 2112 St-Denis, Montréal (987-7658) —

L'INDIEN ET LA MER
 LA LUNE GUIDE LE SAUMON, TARE LA LINDIEN, SE MEFIE DE L'HOMME BLANC

Prix du documentaire
 du 21^e Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo
 décerné par l'Association québécoise des critiques de cinéma

UN FILM DE MAURICE BULBULIAN
 PRODUIT PAR JACQUES VALLÉE

AU CINÉMA ONF
 DU COMPLEXE GUY-FAVREAU
 LES 3, 4 ET 6 NOVEMBRE
 À 19 H

200, boul. René-Lévesque ouest (métro Place d'Armes ou Place des Arts) Prix d'entrée: 3 \$ (taxes incluses)

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 3 NOVEMBRE
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
 CIEL MF
 PRÉSENTE À 22:00

- symphonie no 6 (Schubert)
- quatuor op. 12 en mi bémol (Mendelssohn)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no 2 op. 83, 3-4e mov. (Brahms)
- ouvertures célèbres (Offenbach)

ciel 98.3
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

FAMOUS PLAYERS

RESERVOIR DOGS
 LOEWS 861-7137
 18 ANS+
 12:30-2:45-5:07-10:30

6e MOIS INDOCHINE
 Catherine Deneuve
 PARISIEN 866-3856 PALACE 866-5931
 100-3-00-8-00
 aussi au TERREBONNE

Coeur en Hiver
 film de Claude Sautet
 PARISIEN 866-3856
 12:30-2:40-4:50-7:05-9:20

Le Zèbre
 PARISIEN 866-3856
 100-3-00-8-00
 1:00-3:00-5:00-7:10-9:15

VERSAILLES 353-1888
 12:30-2:45-5:00-7:10-9:20
 5:00-7:00-9:20

FAMOUS PLAYERS 8 861-8993
 12:30-2:45-5:00-7:10-9:20
 5:00-7:00-9:20

COUCHE 1490 sam. 11:25
 12:30-2:45-5:00-7:10-9:20

PLAZA REPENTIGNY 692-4452
 12:30-2:45-5:00-7:10-9:20

STE-ADELE 729-7553
 12:30-2:45-5:00-7:10-9:20

IP5
 Jean-Jacques Belinck
 CENTRE EATON 866-3856
 1:30-3:00-4:30-6:00-7:30-9:00

stéréo à La Maison du Cinéma Sherbrooke

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
 POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUTS LA RUBRIQUE
 CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

PLAQUES TECTONIQUES
 au Cinéma Parallèle
 du 30 octobre
 au 11 novembre

un film de Peter Mettler
 adaptation de la pièce
 de Robert Lepage et du
 Théâtre Repère

«...Mettler est un visionnaire dans le sens le plus pur... (Les Plaques Tectoniques) nous offre une enquête complexe et provocante du comportement humain»
 Martin Sibera et Steve Kokker, Mirror

à 19h00 (supplémentaires les dimanches à 13h00)
MANUFACTURING CONSENT
 Noam Chomsky and the Media
 (version originale sous-titrée en français)
 un film de Mark Achbar and Peter Wintonick

«Sesterce d'Or» à Nyon
 «Meilleur film Canadien» à Vancouver
 «Hugo d'Or» à Chicago
 «Prix spécial du jury» Festival des Festivals
 «Prix spécial du jury» Festival de l'Atlantique

«pénétrant, informatif, accessible et étonnamment divertissant» Variety

à 21h00 (supplémentaires les dimanches à 15h00)

A SURVEILLER

Mini-colloque intitulée: «L'expérience de Dieu aujourd'hui»: organisée conjointement par le Service Ignorance et Foi et le Service de pastorale de l'U.M., le mercredi 4 novembre à 19 h 30, à la salle E. 310, Immeuble principal, Univ. de Montréal. Rens.: 948-3186

Ce soir à 19 h 21 h 30, le Centre d'étude Saint Germain vous convie à une conférence intitulée «Les attitudes et les qualités personnelles de l'Alchimiste», au C.I.C. Lajeunesse, 7378 rue Lajeunesse. Rens.: 274-4346.

Ce soir à 19 h 45, la Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal tient une réunion sur les plantes sauvages à l'école St-Benoît, 500 ave. du Mont-Cas-sin ouest. Rens.: 384-5681.

Ce soir à 19 h, la compagnie Upjohn du Canada vous invite à une soirée d'information sur la ménopause, à l'Hotel Ramada, Parc olympique. Rens.: 747-9848.

Ce soir à 19 h, la Bibliothèque Gabrielle-Roy, située au 3505, boul. Dagenais à Fabreville, Laval, vous invite à une causerie sur les dessous de la réalisation du téléroman: «Jamais deux sans toi» avec M. Jean-Pierre Cuillerier. Inscr.: 662-4911.

Ce soir à 19 h 30, conférence audio-visuelle gratuite sur la sagesse des civilisations, au 6377 rue St-Hubert à Montréal. Rens.: 277-1378.

Ce soir à 19 h 30, «Les capacités précoces du jeune enfant» conférence de Thérèse Gouin-Décarie, au Belles Soirées de l'Université de Montréal, au Pavillon 3200 Jean-Brillant. Rens.: 343-6690.

Ce soir à 19 h, débat organisé à l'UQAM dans le cadre de la Quinzaine des sciences sur le thème: «L'exploration du génome humain, souhaitable ou dangereuse?», au pavillon Athanas-David, salle D-R210, 315 rue Ste-Catherine est. Entrée libre. Rens.: Nicole Bastien au 987-8389.

Aujourd'hui à 13 h 30, le Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal vous invite à une conférence intitulée: «Culpabilité quand tu m'étonnes» par Mme Rita Gamache, au Buffet Louis XV, 7234, 19e avenue. Inscr.: Nicole au 374-2866.

Aujourd'hui à 11 h 45, l'Université de Montréal vous invite à une conférence de Mme Henriette Walter de l'Univ. de Paris 3, sur le thème: «La dynamique lexicale aujourd'hui et il y a deux siècles», au Pavillon Lionel-Groulx, salle C-9019, 3150 rue Jean-Brillant. Rens.: 343-6220.

Ce soir à 19 h 30, conférence sur l'histoire de l'art «L'art baroque allemand (XVIIe et XVIIIe)» avec Jean-Claude Planchard, au Centre communautaire Elgar, 260 rue Elgar, Ile des Soeurs, Verdun. Rens.: 765-7170.

Ce soir à 17 h 30, Conférence Hydro-Québec-UQAM vous invite à une conférence de M. Christian Simard sur «Le sauvetage du St-Laurent»: un projet de société pour le Québec», au Studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM, salle J-M400, 405 rue Ste-Catherine est. Entrée libre. Rens.: 987-4630.

Ce soir à 19 h 30, l'Association de parents de jeune adulte schizophrène vous invite à un café-recontre sur le thème: «Point de vue des parents face au milieu de vie de leur jeune», au Centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, 7401 rue Hoche-laga. Rens.: 251-4000, poste 3400.

Ce soir à 20 h, le Cercle de musicologie de l'Université de Montréal vous invite à un débat animé par le compositeur Michel Gonville, à la Chap

CULTURE ET SOCIÉTÉ

THÉÂTRE / chronique

Robert Lepage quitte le CNA

Robert Lévesque

PASSATION EXPRESS des pouvoirs, hier à Ottawa, alors que l'on apprenait, le même jour, que le célèbre Robert Lepage quitte la direction artistique du Théâtre français au Centre national des arts (CNA), et que son successeur est déjà choisi et nommé en la personne de Jean-Claude Marcus. Exit une star, bonjour un inconnu.

Le CNA a-t-il choisi de mettre fin à sa politique de grandeur pour la direction du théâtre francophone dans la capitale ? On pourrait le croire, avec la vitesse de la nomination du successeur de Lepage qui n'a fait l'objet d'aucun concours, et devant l'absence de renommée du nouveau directeur artistique qui succédera aux André Brassard et Robert Lepage. En effet, Jean-Claude Marcus, un homme de 47 ans, travaille depuis 13 ans au CNA, c'est « quelqu'un de la maison », qui s'occupe du théâtre-jeunesse et du développement du théâtre en région, mettant sur pied des co-productions du CNA avec des troupes canadiennes de Vancouver à Caracat.

C'est à l'université de Moncton que Jean-Claude Marcus a entrepris sa carrière d'homme de théâtre. Comédien, metteur en scène, il a dirigé le département théâtre de l'université néo-brunswickoise dans les années 70. Il est entré au CNA en 1979.

La saison 93-94 du Théâtre français sera la première saison mise sur pied et dirigée par M. Marcus. Ce dernier continuera d'assumer la direction du théâtre jeunesse et du développement en région, et avec la direction artistique de l'Atelier de recherche théâtrale et du Théâtre français, il chapeautera l'ensemble du département du théâtre francophone au CNA.

Robert Lepage, qui a fait connaître son intention de ne pas renouveler son mandat au CNA, quittera ses fonctions en mai prochain mais le fait est connu que Lepage n'a pas mis les pieds au CNA depuis six mois et qu'il n'y reviendra qu'un mois ce printemps pour diriger un spectacle de son cru qui aura pour titre *National Capitale Nationale*. Sa carrière a pris un tournant international sans précédent depuis un an.

C'est cette « carrière » que Lepage évoque justement dans la lettre qu'il



Robert Lepage

a fait parvenir à M. Yvon Desrochers, le directeur général du CNA. « Depuis ces dernières années, ma carrière a pris un tournant inattendu. Je me vois offrir des projets tous plus alléchants les uns que les autres. Je ne peux reculer devant les défis qui m'attendent », écrit Lepage, depuis Paris, où ses trois Shakespeare viennent de remporter un grand succès au Festival d'automne.

Nommé en juin 1990 pour prendre la succession d'André Brassard, qui avait passé huit ans à la direction artistique du Théâtre français, Robert Lepage ne sera resté que trois ans au Centre national des arts.

Les Shakespeare de Lepage au FTA

PARLANT DE Robert Lepage, il y a de bonnes chances que l'on puisse voir à Montréal, lors du prochain Festival de théâtre des Amériques (FTA) en mai prochain, les trois Shakespeare (*Macbeth*, *Coriolan* et *La Tempête*) qu'il vient de présenter au Festival d'automne de Paris. Traduits par le poète Michel Garneau, ces Shakespeare de Lepage ont séduit la critique française par leur invention scénique et la santé de la langue.

Marie-Hélène Falcon envisage de présenter cette trilogie

shakespearienne de Lepage au FTA, après leur tournée dans quelques villes d'Allemagne. Les discussions sont avancées. L'entente est pratiquement signée.

Rappelons que *Les Aiguilles et l'opium*, un spectacle solo absolument remarquable de Robert Lepage, sera présenté huit soirs à la salle Denise-Pelletier, en janvier prochain. Il serait très prudent de réserver ses places tout de suite. *Les Aiguilles et l'opium*, rêverie sur l'exil et l'abandon dans le Paris de 1948 et celui d'aujourd'hui, entre les figures de Miles Davis et de Jean Cocteau, fait partie de la saison de la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

Marleau chez Koltès

AUTRE PRIMEUR : le metteur en scène Denis Marleau, du Théâtre Ubu, va mettre en scène la dernière pièce écrite par Bernard-Marie Koltès avant sa mort, en 1989. *Roberto Zucco*, où Koltès trace un portrait éclaté d'un criminel (s'inspirant d'un fait divers réel), sera l'un des grands spectacles du prochain Festival de théâtre des Amériques en mai.

Marleau signera ce spectacle co-produit par le FTA et la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT) où il sera présenté également à la salle Denise-Pelletier lors de la saison 93-94.

Alice Ronfard avait mis en scène, du même Koltès, *Dans la solitude des champs de coton* l'an dernier à l'Espace Go. L'auteur, mort du sida, a laissé cinq pièces, la plupart créées par le metteur en scène français Patrice Chéreau. Il faut saluer l'initiative du FTA et de la NCT qui nous permettra de fréquenter à nouveau un texte du plus important des auteurs de théâtre français depuis Beckett et Genet.

Une plogue pour Labrèche

MARC LABRÈCHE remet ça, avec *Frankenstein*. Vous l'aviez raté lors de la création à la salle Fred-Barry ? Le voici à nouveau, plus près de chez vous, au Gesù... ou au vieux Gesù, rue Bleury, comme au temps des Compagnons et de la première NCT. Du 10 au 14 novembre, « pour quatre représentations exceptionnelles » comme on dit, Labrèche est au rendez-vous du rire grinçant. Mary Shelley n'en reviendrait pas.

CINÉMA

Un festival « magique »

Francine Lauredeau

LES ORGANISATEURS du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue n'en reviennent pas. Il croyaient devoir le succès de l'an dernier à la célébration de leur dixième anniversaire. Or pour cette onzième édition, qui se poursuit jusqu'au 5 novembre, les médias sont encore plus présents et attentifs. La télévision est là, de Radio-Canada à Musique Plus, diverses stations de radio sont représentées et la presse écrite est en force dans sa diversité : revues spécialisées et quotidiens montréalais. Seule *La Presse*, on se demande bien pourquoi, a jugé bon de boudier la manifestation la plus in en ville. Car vous y rencontrez aussi non seulement les habitués fonctionnaires de l'ONF, de la SOGIC, de la Régie du cinéma et de Téléfilm de même que les producteurs et distributeurs qui accompagnent leurs pouillains, mais des observateurs d'autres festivals — Sept-Iles, Baie-Comeau, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Sainte-Thérèse — sans oublier le délégué général du Festival du cinéma québécois de Blois, Sylvain Garel.

Et si vous ajoutez à ces professionnels du cinéma un peu de clinquant, c'est-à-dire une vedette, Pierre Richard, l'inoubliable Grand blond avec une chausse noire, de même que les réalisateurs, réalisatrices et comédiennes venus piloter leurs films, vous compterez en tout une centaine d'invités, ce qui pourrait bien être le nombre idéal, le chiffre magique pour nous journalistes : ni abandonnés ni trop sollicités, les cinéastes sont abordables et détendus.

Mais la vraie magie, elle est dans l'organisation huilée et quasi-souterraine de ce festival. Tout fonctionne dans la gentillesse sans flânerie et dans l'efficacité sans tyrannie. À condition bien sûr d'accepter les règles du jeu. Ainsi, pour une mangentard comme moi, c'est un peu raide de s'enfermer le repas du soir à 17h00 parce que le dernier bloc de la journée commence à 18h30.

Mais à Rome, on fait comme les Romains et ils sont bien sympathiques, ces Romains-là. Il y a toujours quelqu'un, quand vous êtes en retard, pour vous proposer de vous déposer où on vous attend. Il y a toujours quelqu'une, quand vous vous sentez un peu seule, pour venir bavarder avec vous, de ces conversations directes et chaleureuses dont vous aviez presque perdu l'habitude. Et

comme les bénévoles du comité d'accueil peuvent être aussi bien professeurs, secrétaires, intervenants sociaux ou médecins, on aime bien profiter de l'échange pour sortir de l'obsession cinématographique générale et se renseigner sur une région qu'on connaît bien mal.

Mais parlons tout de même un peu cinéma. Arrivée samedi matin à Rouyn-Noranda et rentrée hier à Montréal, je n'ai pas eu le temps d'aller voir ce qui se passait au cinéma Paramount où des volets jeunesse et des zoom thématiques sont offerts au grand public. Je me suis concentrée sur la programmation principale projetée au Théâtre du Cuivre, salle fonctionnelle au personnel rodé et souriant.

Un film d'ouverture doit-il secouer le public ou doit-il le séduire ? Entre le choc et le charme, on avait cette année choisi le charme de *L'Homme de ma vie*, de Jean-Charles Tacchella. L'auteur de *Cousin cousine*, d'*Escalier C* et des *Dames Galantes* nous propose les aventures sentimentales d'Aimée, délicieusement interprétée par Maria de Medeiros, actrice de théâtre (*Elvire Jouvet*) et de cinéma (*Henry & June*), très bien entourée. Nous connaissons tous de ces femmes caméléon qui, dénuées de personnalité, deviennent l'ombre de l'homme qu'elles aiment en adoptant ses goûts et ses opinions. Eh bien la particularité d'Aimée, c'est que cette jeune femme en chômage décide très sérieusement — après une étude réaliste de ses possibilités, des hommes disponibles et de leur compte en banque — de se choisir un mari riche qui l'entreprendra confortablement, moyennant quoi elle lui offrira ses loyaux services de caméléon. Ne s'est-elle pas déjà convertie au végétarisme pour plaire à un amant ?

Evidemment, et heureusement pour nous, tout n'est pas si simple et l'histoire se complique et se corse. Le personnage au départ quasi-robotique d'Aimée se collette bientôt avec des situations imprévues et nous sommes plongés dans une comédie de moeurs finement écrite, par moments un peu ténue à mon gré mais très chaleureusement applaudie par un public qui, visiblement las des films sombres et nauuséabonds, *C'est arrivé près de chez vous*, *Reservoir Dogs* et autres *Portrait of a Serial Killer*, accueillait avec bonheur cette hilarante bouffée d'oxygène qui n'en esquisse pas moins une satire de notre société. Une société

que remettent en question les documentaires de Christian Blais (*Quand la vie se retire*) et de Guy Simoneau (*Est-ce ainsi que les hommes vivent?*). Le premier explore l'angoissante situation des malades qui, en phase terminale, souhaitent la délivrance. On se souviendra longtemps du témoignage impitoyablement lucide de cette femme atteinte d'un mal dégénératif. Le second examine la condition masculine dans un film que l'on ne peut s'empêcher de comparer à *L'Homme Renversé*, où Yves Dion débusquait, avec un mélange de cruauté et de tendresse, les blocages de la maladie. Simoneau, lui, est allé chercher des cas extrêmes pour illustrer son propos en un constat étonnant et courageux.

Heureusement qu'il y a les enfants. *L'Année qui change la vie*, de Suzanne Guy, c'est la première année d'école, pour la plupart une dure épreuve qu'elle nous rappelle à coups de souvenirs d'adultes et de sublimes mots d'enfants. Rock Demers, qui interdit les projections de presse pour les Productions de la fête, aurait été content de la façon dont les journalistes ont reçu, à Rouyn-Noranda, *Danger pleine lune* du cinéaste tchécoslovaque Bretislav Pojar, une histoire de petit garçon et de papillons où l'animation vient orner le récit. C'est vieillot, suranné et on ne peut plus conventionnel quant au partage des rôles et des jeux entre filles et garçons. Mais lorsqu'on voit ce film un dimanche matin dans un parterre d'enfants rieurs et émerveillés, j'avoue que le sens critique s'émousse.

Une heureuse surprise de ce début de festival aura été dimanche soir le premier long métrage de Carole Laganière, une coproduction Canada-Belgique. C'est l'histoire racontée à la première personne d'une adolescente (Véronique Quinn Chasle) qui vit avec sa mère et qui s'ennuie de son père (Philippe Volter), un courant d'air qu'elle adore, et qui la « kidnappe », le temps des vacances. Un film rafraîchissant, drôle et tendre dont on attend avec impatience la sortie pour le revoir tranquillement et en parler à loisir. D'ici là, je souhaite longue vie au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. J'espère que ses organisateurs continueront à lui garder ses dimensions humaines et sauront résister aux mauvais démons qui menacent les festivals qui réussissent et qui ont nom paranoïa, boulimie et mégalomanie.

THÉÂTRE

Deux heures de bombardement intense

Avant la retraite

Une pièce de Thomas Bernhard, dans la traduction de Claude Porcell. Mise en scène de Alexandre Hausvater. Décor et costumes de Véronique Borboën. Éclairages de Sylvain Letendre. Avec Gilles Pelletier (Rudolf Höller), Françoise Faucher (Véra) et Catherine Bégin (Clara). Une production du Café de la Place, à l'affiche jusqu'au 12 décembre.

Robert Lévesque

JEUNE OFFICIER NAZI, en charge d'un petit camp d'extermination (« tu n'es jamais allé à Auschwitz, Rudolf, et c'est mieux », lui dit sa soeur Véra), Rudolf Höller, le 8 octobre 1939, rencontre le reichsführer Heinrich Himmler qui, venant, la veille, d'avoir 39 ans. L'air était frais; ils vont déjeuner ensemble, envisager l'avenir. Himmler lui dit qu'il est fier de lui : « on peut compter sur vous et sur Rausch », dit Himmler, mais, comme le dit Rudolf Höller à sa soeur Véra, il a appuyé sur « vous », très nettement. Quand Himmler est parti, le jeune officier nazi Rudolf Höller a respiré profondément cet air frais et revigorant. C'était le 8 octobre 1939, le camp marchait rondement, nous étions enfin dans la guerre, la vie était belle!

Rudolf Höller va s'en sortir. En 1945, il aura la vie sauve grâce à un conseil d'Himmler qui, lui, va avaler sa capsule de cyanure; Höller va vivre dans une cave, puis disparaître dans le monde, se faire oublier, cohabiter avec ses deux soeurs, Véra, entièrement dévouée à son juge de frère, et Clara, qu'une bombe américaine tombée sur une école de Berlin va rendre infirme, et prisonnière du clan familial.

Aujourd'hui, dans les années 1970, à peine 30 ans plus tard, et c'est là que débute la pièce de Thomas Bernhard, Rudolf Höller est un citoyen allemand respectable, il est juge à la cour, et à tous les 7 octobre il célèbre en secret avec ses soeurs, dans leur maison où personne ne vient, l'anniversaire d'Heinrich Himmler. Le juge Rudolf Höller est à six mois de sa retraite, ce soir-là...

Le public du Café de la Place devrait être averti de ce qu'il va voir. Le théâtre de l'Autrichien Thomas Bernhard a rarement été présenté à Montréal (*Le président* au début des années 80 dans une toute petite salle, *Minetti* au Café de la Place il y a cinq ans), et jamais ce théâtre dont relève *Avant la retraite* et dans lequel Bernhard mène avec une habileté toute minutieuse, dans le détail, un exorcisme magistral, et soudement satirique, de l'âme allemande telle

qu'en elle-même le nazisme l'a conforté. Exorcisme périlleux, mené dans l'esprit d'un grand déballeage d'humours et de râleurs où en atteignant le fond on peut admirer à nu le mécanisme du totalitarisme, du racisme, de la violence.

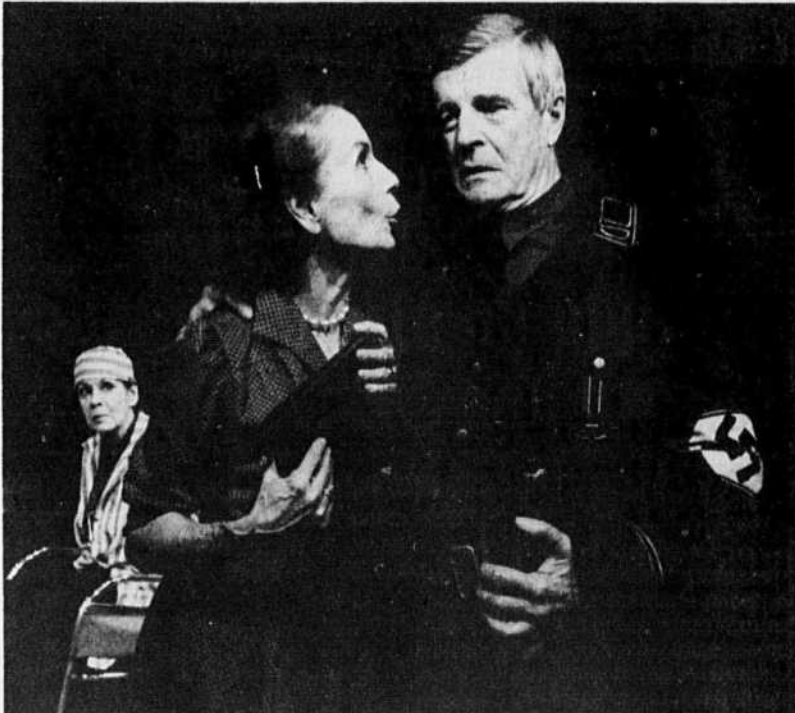
Donc, Rudolf Höller, rideaux tirés, barricadé avec ses soeurs, peut célébrer l'anniversaire de Himmler. On sort le champagne. On remet l'anneau d'antan, la croix gammée, on époussette la photo du Reichsführer, on évoque des souvenirs; Véra, qui voit à tout, qui même tout, sort l'album de photos (« oh, le camp! que c'est joli! les arbustes, là! »), et tous, sauf Clara qui parle peu, victime de ce raid « terroriste » des Américains qui ont tué 92 enfants, « 92! », Clara la prisonnière à qui on enfle, plus cynique sur meurs, la jaquette et le bonnet des camps de la mort, Clara qui pleure. Alors que Véra et Rudolf, rituel de ces fêtes secrètes, vont habituellement au lit ensemble...

La pièce de Thomas Bernhard est implacable, féroce et drôle, dure, très lourde, et Alexandre Hausvater, le metteur en scène, a coupé dans le texte; il a voulu, et c'est dommage, raccourcir de crainte de trop en demander au spectateur. Il fallait respecter plus scrupuleusement ce dramaturge du détail, de l'imprécation, de la charge. On ne coupe pas du

Thomas Bernhard dont l'écriture des pièces est aussi travaillée que des partitions de musique.

Mais cette réserve faite, le spectacle présenté au Café de la Place est à voir absolument. À cause du texte, bien sûr, et je tiens Bernhard pour l'un des grands dramaturges de notre époque, mais aussi à cause du jeu extrêmement bien mené, contrôlé, et rendu, par un trio d'acteurs tous remarquables. Gilles Pelletier, dans le rôle de cet ex-nazi devenu juge, est tout simplement prodigieux. Il sait aller chercher l'étrangeté du plaisir dans le sourire de cet homme, il sait négocier toutes les subtilités du personnage. Étrange acteur que Pelletier. Parfois à peine correct, parfois génial. Il a raté Don Juan, il sait être quelconque, il est insupportable dans Antonine Maillet, et là, dans Thomas Bernhard, il joue à la perfection!

Françoise Faucher est l'une des meilleures comédiennes de Montréal. On le savait. Là, dans le rôle de Véra, la soeur admirative dont la vie est attachée à son frère et ses souvenirs, elle est géniale! Rendre à ce point, dans le raffinement exquis du jeu, un personnage aussi exécrable, tient du grand art. Dans le geste le plus retenu, le regard le plus complexe, la virevolte la plus fraîche, elle dit toute l'horreur, et montre la tension de l'abominable entretien d'une



Avant la retraite, avec Catherine Bégin, Françoise Faucher et Gilles Pelletier.

idée qu'elle croit encore « unique » et « grande » et qui est dorénavant condamnée par l'histoire.

Catherine Bégin, dans le rôle de l'infirme Clara, livre une de ses meilleures performances à la scène depuis des années. Difficile rôle de jeune fille qui parle peu, mais dont on doit comprendre tout le désaccord et le désespoir qui l'habite.

Alexandre Hausvater, en coupant trop de texte, réussit malgré tout à

nous proposer une offensive théâtrale hors du commun, deux heures d'un bombardement intense de haine dans une guerre du souvenir, un spectacle qui rend justice à l'oeuvre magistrale et dérangeante de Thomas Bernhard. Bernhard qui est rien de moins qu'un Tchekhov de la future. Aussi précis, aussi profond, aussi satirique. Bref, le meilleur spectacle de la saison, jusqu'à maintenant.

VIDÉO

À la mesure de l'art

Eye for I : video self-portraits

Quatorze artistes américains et européens, à la salle vidéo du Musée d'art contemporain de Montréal, tous les jours dès 11 h 15 et le mercredi soir, à 18 h, jusqu'au 22 novembre.

Daniel Carrière

« IL N'Y A PAS beaucoup de musées qui montrent la vidéo, je trouve important que nous le fassions », affirme Paulette Gagnon, conservatrice en chef du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM).

Elle est aussi responsable de la présentation au MACM de l'exposition itinérante *Eye for I : video self-portraits* que l'on doit à l'indépendant Curator Incorporated (ICI), de New York. L'organisme à but non lucratif est spécialisé dans la mise en circulation d'exposition d'art contemporain.

Paulette Gagnon ajoute : « C'est nous qui avons insisté pour qu'il ait

une salle consacrée à la vidéo dans le nouveau musée, et je crois qu'il devrait y avoir une programmation constante d'art vidéo. *Eye for I : Video Self-portraits* est une exposition aussi complète que *Champs libres : métaphores et réalités dans l'art hongrois contemporain*, présentée en même temps. À cause de ses qualités expérimentales et de son thème, l'autoportrait en vidéo, qui permet à l'artiste d'intégrer le corps et le mouvement à sa réflexion ».

Raymond Bellour, à qui ICI a demandé d'agir à titre de commissaire de l'exposition, est critique de cinéma émérite et auteur d'un des premiers livres sur la vidéo (*L'Entre-Images*, La Différence, éditeur). Il a regroupé les oeuvres de 14 vidéastes sous le thème de l'autoportrait. Il énumère, dans le catalogue qui accompagne l'exposition, les quatre raisons qui font que la vidéo se prête plus exclusivement que le cinéma à « l'aventure de l'autoportrait » :

1 — la faculté de l'image vidéo d'être un double simultanément, en temps

réel. C'est une situation « proche de celle qui nous lie au langage » ; 2 — la possibilité pour l'auteur d'introduire plus naturellement et plus directement son corps dans l'image et de se « lier à l'intimité de son regard » ; 3 — « l'image vidéo est plus propre à traduire les impressions de l'oeil (...) dans la mesure où elle est en elle-même, dès l'origine, une image précaire... » ; et enfin, les lieux socio-culturels où l'art vidéo et la télévision se rencontrent et s'opposent.

« En cela, précise Bellour, l'autoportrait vidéo rejoue l'aventure de l'autoportrait littéraire naissant d'une transformation des modes par lesquels l'ancienne rhétorique assurait la transmission de l'invention s'étant substituées à la rhétorique ».

Le Musée d'art contemporain de Montréal présente donc dans sa nouvelle salle vidéo un discours des plus spécifiques sur l'art vidéo, illustré par un programme à sa mesure : plus de 10 heures de vidéo réalisées par des artistes qui ont littéralement façonné le médium, de 1971 à nos

jours.

Mentionnons Jean-Luc Godard, en premier lieu, dont on a retenu *Scénario du film Passion*, datant de 1982, et *Soft and Hard*, de 1985. Bill Viola, évidemment, dont on peut voir la pièce maîtresse *I Do Not Know What It Is I Am Like*, qui date de 1986, et *The Space Between The Teeth*, réalisé dix ans plus tôt. Thierry Kuntzel, vidéaste bien connu en Europe qu'on a rarement eu l'occasion de voir à Montréal, et dont on présente le superbe *Nostos I*, réalisé en 1979, et l'obsédant *Time Smoking A Picture*, réalisés l'année suivante. Gary Hill, dont on se souvient bien, par ailleurs, qui remportait le prix du meilleur vidéo au 17e festival du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal grâce à *Incidence of Catastrophe* — présentée dans le cadre de *Eye For I : Video Self-portraits*, de même que *Around & About*, un vidéo datant de 1980 — ou de sa sculpture vidéo intitulée *Crux*, exposée aux Cent jours d'art contemporain, à la Cité de l'image, en 1989.

NOS CHOIX TÉLÉ

Élections américaines

Grosse soirée de télévision. À compter de 19 h tous les réseaux américains diffusent « leur » soirée électorale, qui se poursuit au-delà de minuit. Bonne occasion de vérifier l'expertise des différents réseaux, alors que le suspense entre Bush et Clinton se poursuit jusqu'à la dernière seconde.

☆☆☆

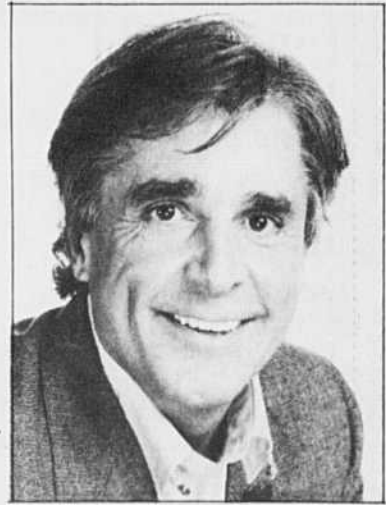
Le match de la vie

Claude Charron en profite pour proposer un spécial d'une heure tourné dans différentes villes américaines. (TVA, 21 h)

☆☆☆

Restez à l'écoute

Mais c'est aussi la première ce soir d'une série de quatre épisodes célébrant l'histoire des téléromans à la télé québécoise, une histoire thématique et très visuelle racontée par Jean Besré. (Radio-Canada, 21 h)



Jean Besré

Rideau

Et comme si ce n'était pas assez, c'est ce soir qu'on diffuse *État critique*, ce documentaire de Marcel Jean consacré à la critique montrealaise, dont on a beaucoup parlé. (Radio-Québec, 21 h)

— Paul Cauchon

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Autres coupures à R.-Q.

Paule des Rivières

RADIO-QUÉBEC continue de couper dans le... mince. Ceux qui croyaient en effet que le réseau de télévision avait effectué toutes les coupes possibles il y a deux ans lorsque le gouvernement lui a serré la vis seront étonnés d'apprendre que trois postes de cadre viennent d'être abolis.

D'abord la direction régionale n'est plus. Chaque secteur intégrera le volet régional à ses activités. Le personnel des quatre bureaux régionaux toujours en vie, à Val d'Or, Alma, Rimouski et Sept-Îles, perdent leur interlocuteur.

De même, la direction des ressources humaines est abolie et les deux services qui en dépendaient, les relations de travail et la gestion du personnel, relèveront directement, désormais, de la vice-présidence à l'administration et aux finances.

Un troisième poste est aboli, la vice-présidence aux services à la production. Les tâches qui y étaient rattachées iront atterrir sur deux bureaux, aux services techniques pour ce qui est de la production technique, des décors, de la conception, et aux télé-communications pour ce qui est des acquisitions et de la vente de télé-tex.

La vice-présidence au marketing a déjà été abolie il y a deux ans. Ce qui laisse, outre la présidente, Mme Françoise Bertrand, deux vice-présidents, qui ont plus de pouvoir et de travail que jamais, M.M. Daniel Beauchesne à la programmation et Paul Breton aux finances.

Ces « corrections logiques » permettront à Radio-Québec d'épargner 200 000 \$ dès l'an prochain. La télévision québécoise espère, cette année encore, présenter un budget équilibré, comme le demande le gouvernement, même si ce dernier se fait de plus en plus avare de subventions.

Il y a deux ans, l'État avait exigé un budget équilibré et annoncé du même coup qu'il n'indexait pas la subvention de 64 millions \$ de Radio-Québec. Et comme un malheur ne vient jamais seul, les revenus publicitaires avaient chuté, cette année-là, de 14 %.

À ce moment, neuf postes de cadres avaient été abolis, 22 employés contractuels avaient été mis à pied et 60 employés permanents avaient été réaffectés. La direction de Radio-Québec avait ainsi pu économiser 2,8 millions \$.

« Nous devons être plus rationnels que jamais », expliquait, hier, M. Pierre Charest, directeur des relations publiques, en ajoutant que « nous aurons les services minimaux ».

À Québec, le ministre des Communications, M. Lawrence Cannon, n'était pas en mesure de dire, hier, s'il indexerait ou non le prochain budget de Radio-Québec. Rue Fullum à Montréal, la direction de Radio-Québec compte pour sa part présenter un budget équilibré en mars prochain.

EN BREF...

Prix Canada-Belgique

HENRY BAUCHAU, lauréat 1992 du Prix littéraire Canada-Communauté française de Belgique a délégué Pierre Mertens pour le représenter lors de la cérémonie de la remise des prix au Salon du livre de Montréal présidée par Jean-Claude Germain, membre du Conseil des arts du Canada, le samedi 14 novembre à 16 h.M. Mertens lira un poème du récipiendaire. Dans sa déclaration, le jury a loué la profondeur et la réflexion d'Henry Bauchau sur le mal, le bonheur et le passage du temps, sa connaissance de l'histoire et des civilisations, ainsi que son très personnel de la langue. Le prix, d'une valeur de 3500 \$ est donné en alternance à un écrivain belge et à un écrivain canadien.

Louise Forestier : supplémentaires

LES 35 représentations données récemment par Louise Forestier n'ont pas été suffisantes pour recevoir une clientèle avide de la voir remonter sur scène. Aussi donnera-t-elle des supplémentaires du 12 au 24 janvier 1993 au Café de la Place sous le titre *Louise Forestier et ses vingt personnages en quête d'une chanteuse*. Les billets sont déjà en vente aux guichets de la PdA.

L'orchestre du CNA à NY

L'ORCHESTRE du Centre national des arts d'Ottawa sera de retour au Carnegie Hall de New York le dimanche 15 novembre, avec pour la première fois à cet endroit le nouveau directeur artistique et chef principal Trevor Pinnock.

De l'Argentine, Opus Quatro

LE GROUPE vocal argentin donnera un récital au Gesù le vendredi 13 novembre à 20 h. Cet ensemble a été fondé en 1968 et il a donné plus de 4 500 concerts en Amérique, en Europe et en Asie.

Moments musicaux

L'UNIVERSITÉ McGill entend présenter au public quelques musiciens réputés du personnel de sa faculté de musique. À cette fin, elle offre une série de cinq concerts en matinées du dimanche et le premier a lieu le 8 novembre à 15 h à la salle Redpath. La musique ancienne sera à l'honneur avec une oeuvre du répertoire anglais de l'époque élisabéthaine ainsi que du folklore écossais de la Renaissance et du début du baroque. Les artistes-professeurs seront Allan Fast, haut-contre, Natalie Michaud et Jean-Pierre Noiseux, flûtes à bec, Betsy MacMillan, viole de gambe, ainsi que Margaret Little à titre d'invitée à la

viole de gambe, Sylvain Bergeron, luth et Hank Knox, clavecin. Les autres concerts ont lieu le 22 décembre avec Timothy Hutchins, flûtistes et Janet Creaser Hutchins, au piano. Un récital de musique de chambre aura lieu le 14 février 1993 en compagnie de Gwen Hoebig, violon, Douglas McNabney, alto, Antonio Lysy, violoncelle et David Moroz, piano. Le 21 mars, le pianiste de jazz et compositeur Jan Jarczyk présentera un concert de musique instrumentale originale pour trio de jazz avec le batteur polonais Janusz M. Stefanski et le contrebassiste Éric Lagacé. Enfin, le 18 mars, ce sera un récital de la pianiste Marina Mdvani. Renseignements: 398-4547.

Professeurs en concert

L'ARTISTE Robert Verebes et la claveciniste-organiste Mireille Lagacé donneront un récital dans la série des professeurs le samedi 14 novembre à 20 h à la salle Gabriel-Cusson du Conservatoire de musique de Montréal. Entrée libre.

Tournée des lauréats de Granby

LES DEUX lauréats du Festival international de la chanson de Granby Robin et Chantal Blanchet font une tournée des maisons de la culture de Montréal. Ils seront à Rosemont-Petite Patrie le 5 novembre, à Pointe-aux-Trembles le 7, à Ahuntsic le 12, à Maisonneuve le

14, à Rivière-des-Prairies le 19, à Mercier le 20 enfin à Marie-Uguay le 26 novembre. Entrée avec laissez-passer. Renseignements: 872-6211.

Bourses Beauchemin

DANS LE cadre des célébrations du 150^e anniversaire des Éditions Beauchemin, trois bourses seront remises à des groupes de pédagogues qui ont préparé des projets visant à favoriser la persévérance scolaire. Répondant à l'invitation de l'ex-ministre de l'Éducation, Michel Pagé, qui souhaitait que les gens d'affaires contribuent à réduire le décrochage scolaire, trois entreprises, soit les Éditions Beauchemin, la Banque Nationale et Vidéotron, offrent chacune une bourse de 2500 dollars pour récompenser les trois projets qui ont été retenus parmi la trentaine qui ont été soumis dans le cadre du concours « Réussir à l'école, réussir l'école ». Ce concours avait été lancé lors du colloque de la CEQ sur la réussite scolaire tenu à Québec en janvier 1992.

Activités au MAC

LE MUSÉE d'art contemporain propose trois activités le mercredi 4 novembre: une rencontre avec l'artiste François-Marie Bertrand à midi, une répétitions publique dans le cadre de l'événement Kagal 92 à 16 h et une conférence du consul général de Hongrie, M. Ferenc Persanyi dans le cadre de l'exposition *Champs libres: métaphores et réalités dans l'art hongrois contemporain* à 18 h. Entrée libre.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements
1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.
La Chambre des huissiers du Québec

AVIS PUBLICS

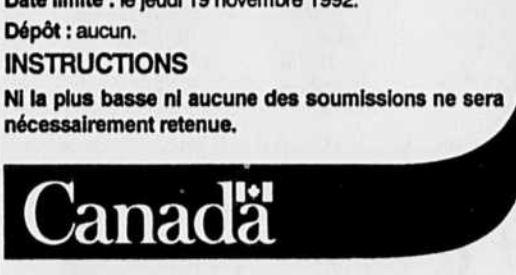
HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant midi (12h) le vendredi.
Publications du mardi: Réservation avant 16h00 le vendredi.
Pierrette Rousseau, Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO.: 500-05-003110-929 JOSE MARIA GIRIO & JOSE DAVID Demanderesses. C. MANDAS PATISSÈRE (1992) LTÉE, Défenderesse. AVIS public est donné que sera vendu par autorité de justice le 13 novembre 1992 à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2351 1^{ère} Avenue, en la cité de Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: automobile G.M. CAMARO, de couleur blanche, 2 portes, no de série: 1987AN539638. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ. CHRISTIANE JEOFFRE, huissier DE L'ÉTUDE: PELLETIER, BERNIER & MARTINBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400, longueuil, le 30 octobre 1992.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au gestionnaire, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, 140, Promenade du Portage, Phase IV, Hull (Québec) - adresse postale: Ottawa (Ontario) K1A 0M3 - seront reçues jusqu'à 15 h à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, téléphone (819) 775-4024 / 775-4031, télécopieur 775-4902 sur versement des coûts applicables.
ENTREPRISE
No. 710038 - Réfection du barrage Laniel, Laniel (Québec).
On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, de Hull et de la région de l'ouest du Québec.
Date limite : le jeudi 19 novembre 1992.
Dépôt : aucun.
INSTRUCTIONS
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.



la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

AVIS PUBLIC DE SCRUTIN

Élection scolaire partielle circonscription numéro cinq (5)
AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ aux électeurs et aux électrices de la circonscription électorale scolaire numéro cinq (5) de la commission scolaire du Sault-Saint-Louis:
* Que les personnes mises en candidature à cette élection sont, dans l'ordre alphabétique:
* Robert Paquin, résidant au 7599 Édouard à LaSalle;
* Lyse Pelletier-Vermette, résidant au 9092 rue Godbout à LaSalle, candidate de l'équipe "Le Groupe pour l'École-Logique";
* Que le vote par anticipation aura lieu le dimanche 8 novembre 1992 de 9:00 heures à 19:00 heures à l'endroit suivant:
École Laurier-MacDonald 400, 80^{ème} avenue LaSalle
Pourront voter par anticipation, les membres du personnel électoral en fonction le jour du scrutin, les personnes handicapées, les personnes qui ont des motifs de croire qu'elles seront absentes ou incapables de voter le jour du scrutin;
* Que le scrutin aura lieu le dimanche 15 novembre 1992 de 9:00 heures à 19:00 heures à l'endroit suivant:
École Laurier-MacDonald 440, 80^{ème} avenue LaSalle
DONNÉ À LASALLE CE 2^{ème} JOUR DE NOVEMBRE 1992.
LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION Pierre Beauchamp

Société d'énergie de la Baie James

500, boul. René-Lévesque Ouest SERVICE ACHATS 19^e étage Montréal, Québec H2Z 1Z9
VENTE DE SURPLUS
APPEL DE PROPOSITION NUMÉRO 92-017 TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES CHANTIER BRISAY
VENTE ET DÉMANTÈLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE LA MINI-CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE BRISAY
FERMETURE: LE 24 NOVEMBRE 1992 PRIX DU DOCUMENT: GRATUIT GARANTIE DE SOUMISSION: 10 %
VISITE:
Dans le cadre de cet appel de proposition, La Société d'Énergie de la Baie James organise, pour les éventuels acheteurs, une visite du site au chantier Brisay.
Le coût total de la visite est de 600 \$ par représentant (limite de deux (2) représentants par entreprise) et est non remboursable.
Les demandes de participation à cette visite doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 13 novembre 1992 à midi accompagnées d'un chèque visé ou mandat payable à l'ordre de La Société d'Énergie de la Baie James.
Pour de plus amples informations relativement à la visite précitée, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au (514) 879-6597.
Pour des informations générales concernant cet appel de proposition, veuillez communiquer avec Mme Susie Léveillé au (514) 879-6700.
Richard Toupin Chef de service Achats

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO.: 500-05-003110-929 JOSE MARIA GIRIO & JOSE DAVID Demanderesses. C. MANDAS PATISSÈRE (1992) LTÉE, Défenderesse. AVIS public est donné que sera vendu par autorité de justice le 13 novembre 1992 à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2351 1^{ère} Avenue, en la cité de Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause consistant en: automobile G.M. CAMARO, de couleur blanche, 2 portes, no de série: 1987AN539638. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ. CHRISTIANE JEOFFRE, huissier DE L'ÉTUDE: PELLETIER, BERNIER & MARTINBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400, longueuil, le 30 octobre 1992.

Hydro-Québec

VICE-PRÉSIDENTE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES DIRECTION APPROVISIONNEMENT DE L'EXPLOITATION SERVICE ACHATS, CONTRATS ET SURP.LUS D'ACTIF

ÉLAGAGE PÉRIODE DU 1^{ER} MAI 1993 AU 31 DÉCEMBRE 1994

Hydro-Québec entend acquérir les services de firmes spécialisées pour effectuer les travaux d'élagage dans huit (8) régions administratives et ce, dès le 1^{er} mai 1993.
Avant de procéder à l'émission des appels d'offres ouverts, Hydro-Québec met à la disposition desdites firmes une série de plans de tous les sites où les travaux devront être effectués.
À cet effet, les plans disponibles le 4 novembre 1992 en ce qui concerne le cycle de 1993 et le 15 décembre 1992 pour le cycle de 1994.
Pour recevoir ceux-ci, il suffira de s'adresser directement à l'imprimerie suivante:
LES INDUSTRIES POLY INC. 511 est, rue Rachel Montréal (Québec) Téléphone : (514) 252-2508
en indiquant au responsable la région, le secteur et la proposition concernée.

RÉPARTITION

1^{er} appels d'offres - date prévue de publication le 5 janvier 1993

RÉGIONS	SECTEURS	PROPOSITIONS
Saint-Laurent	Est et Nord	AA
Saint-Laurent	Ouest et Sud	AB
Laurentides	Laval et Mille-Îles	AC
Laurentides	Hull	AD
Laurentides	Basses-Laurentides	AE
Laurentides	Lanaudière	AF
Laurentides	Hauts-Laurentides	AG
La Grande Rivière	Tous les secteurs	AH

2^e appels d'offres - date prévue de publication le 26 janvier 1993

Bloc	RÉGIONS	SECTEURS	PROPOSITIONS
Bloc 1	Richelieu	Ozias-Leduc	AI
	Richelieu	Des Seigneuries	AJ
	Richelieu	Des Rivières	AK
	Richelieu	Pointe-du-Moulin	AM
	Mauricie	Nord du Saint-Laurent	AN
	Mauricie	Victoriaville	AO
Bloc 2	Montmorency	Orléans	AP
	Montmorency	Lévis	AQ
	Montmorency	Jacques- Cartier	AR
	Saguenay	Tous les secteurs	AS
	Matapédia	Tous les secteurs	AT

Hydro-Québec fournira également dans le même envoi une copie des chapitres B (Renseignements et instructions aux intéressés à soumissionner), E (Clauses particulières), F (Devis techniques) et G (Normes d'élagage) inclus aux appels d'offres à chacun des entrepreneurs.

Pour tous renseignements relatifs au présent dossier, veuillez communiquer avec: Monsieur Jean-Luc Ducharme ou Monsieur Claude Déziel (514) 858-7731 (514) 858-2845

Une séance d'information aura lieu le 10 novembre 1992 à 9 h 00 à l'endroit suivant:

- 140 ouest, boul. crémazie, Montréal 4^e étage Salle Étincelle
- René Gervais Chef de service Achats, Contrats et Surplus d'actif Approvisionnement de l'exploitation Hydro-Québec

Un bon conseil
Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

Société d'énergie de la Baie James

Direction Approvisionnement, 19^e étage 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1Z9

VENTE DE SURPLUS

APPEL D'OFFRES No 92-021 TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES CHANTIER LG 2A USINE À BÉTON SITUÉE À LG 2A
FERMETURE: Le jeudi 19 novembre 1992 à 15 h 30
PRIX DU DOCUMENT: GRATUIT GARANTIE DE SOUMISSION: 10 %
VISITE: Le 10 novembre 1992 POUR INFORMATION: (514) 879-6597

Pour des informations générales concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Susie Léveillé au (514) 879-6700.

Richard Toupin Chef de service Achats

Société d'énergie de la Baie James

PROJET - LA 2 APPEL D'OFFRES N° 1LB-300-1-02 EXCAVATION POUR LES STRUCTURES

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 8 décembre 1992 à 15 h 30 heure de Montréal
Garantie de soumission: 1 000 000,00 \$
Prix du document: 200,00 \$ toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James SERVICE CONTRATS 19^e étage 500, boul. René-Lévesque ouest MONTRÉAL (Québec) H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut sous forme de cautionnement est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en copropriété ayant leur siège social au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Chaque soumissionnaire doit présenter une solide expérience dans l'exécution de contrats de même nature dans la province de Québec et répondre aux conditions de qualification stipulées à la section "B" du document d'appel d'offres.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Susie Léveillé au (514) 879-6700.

Jocelyne Fortin Chef de service Contrats

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

Obligations 8,375 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 2003

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 15 décembre 1992, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 1 350 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées, à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe RB, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal indiqué en regard de chacun des numéros, sont les suivants:

Número d'obligation	Montant en principal racheté \$	Número d'obligation	Montant en principal racheté \$	Número d'obligation	Montant en principal racheté \$
3387	6 000	6609	2 000	7614	10 000
4156	5 000	6696	20 000	7631	2 000
5130	16 000	7007	223 000	7643	2 000
5393	2 000	7021	5 000	7644	100 000
5430	1 000	7127	5 000	7652	64 000
5673	15 000	7178	5 000	7674	3 000
5819	1 000	7382	5 000	7678	3 000
5901	25 000	7383	5 000	7704	4 000
5902	5 000	7479	212 000	7762	62 000
6041	75 000	7514	5 000	7795	25 000
6351	4 000	7522	13 000	7806	7 000
6386	1 000	7563	100 000	7817	10 000
6447	3 000	7564	100 000		
6468	165 000	7582	34 000		

(Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations, qui seront rachetées en totalité ou en partie seulement.)

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 décembre 1992, et seront payées en telles monnaies ou devises des États-Unis d'Amérique qui auront cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées auxdits États-Unis d'Amérique, au bureau de la Bank of Montreal Trust Company dans le quartier de Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus. L'intérêt dû le 15 décembre sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté urbaine de Montréal émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 décembre 1992, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat, cessera de courir.

Communauté urbaine de Montréal La secrétaire, Nicole Lafond

FAIRE UN DON À LA



C'EST SI FACILE! (514) 871-1551 OU 1-800-361-7650

CHEQUES, VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉS

LA VIE... C'EST UNE AFFAIRE DE CŒUR

440, boul. René-Lévesque ouest Bureau 1400 Montréal Québec H2Z 1V7 (514) 871-1551 1-800-361-7650 Fax: (514) 871-1464

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Bonn et Pékin normalisent

PEKIN (Reuter) — Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a déclaré hier normalisées les relations sino-allemandes au terme d'une visite de trois jours à Pékin. « Une fois terminée cette visite, nous pourrions considérer nos relations comme normales », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. Le chef de la diplomatie allemande a déclaré avoir abordé la question des droits de l'homme au cours de tous ses entretiens avec les responsables chinois, mais n'a pas précisé de quelle manière. « Je pense qu'aider en silence, dans certains cas, peut être plus efficace que faire beaucoup de bruit, a-t-il déclaré. Nous sommes convenus, et c'est très important, de poursuivre le dialogue sur les droits de l'homme ». Il a ajouté qu'il demanderait au Parlement de Bonn de rendre permanente une levée provisoire des sanctions économiques à l'encontre de Pékin. Ces sanctions avaient été décidées après la répression des manifestations démocratiques du printemps 1989.

Boutros-Ghali demande aux Somaliens de coopérer

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a demandé hier aux chefs des différentes factions somaliennes de coopérer pleinement avec son nouveau représentant pour la Somalie, M. Ismat Kittani. M. Kittani a été chargé de poursuivre les efforts des Nations unies pour acheminer une aide humanitaire en Somalie et favoriser la réconciliation nationale. L'ONU ne peut réussir sur le terrain « qu'avec le consentement et le soutien des Somaliens », a souligné le porte-parole du secrétaire général, M. Joe Sills. M. Kittani, 63 ans, irakien d'origine kurde, a été nommé jeudi par M. Boutros-Ghali pour remplacer l'ancien représentant spécial, M. Mohamed Sahnoun. Le diplomate algérien avait démissionné la semaine dernière après avoir été fermement rappelé à l'ordre par le secrétaire général, pour avoir fait des déclarations publiques critiquant les lenteurs et le manque d'efficacité des opérations humanitaires en Somalie.

La Knesset rejette quatre motions de censure

JÉRUSALEM (AFP) — La Knesset a rejeté hier soir quatre motions de censure déposées contre le gouvernement de M. Yitzhak Rabin, par 59 voix contre 51, a-t-on appris de source parlementaire. Ces motions visaient plus particulièrement le ministre de l'Éducation, Mme Shulamit Aloni, chef du parti laïc de gauche Meretz (12 députés), accusée par les partis religieux et ultra-orthodoxes d'avoir, par ses propos, blessé l'opinion religieuse. Le parti ultra-orthodoxe sépharade Shass (6 députés), seul des trois partis religieux à faire partie de la coalition gouvernementale, s'est absenté lors du vote. Cette formation avait fait planer la menace d'une crise gouvernementale à la suite des propos anti-religieux de Mme Aloni. Celle-ci, qui avait notamment traité les Juifs religieux orthodoxes de « parasites », s'est excusée de ses propos hier pour favoriser un compromis avec le Shass et éviter l'éclatement du cabinet de M. Rabin. Au cours du débat qui a précédé le vote, une violente polémique a opposé le ministre de la Police Moshé Shahal et des membres de l'opposition de droite, dont l'un des ténors du Likoud, M. Ariel Sharon, qui ont accusé le gouvernement travailliste d'encourager la recrudescence des attentats en Israël, dans les territoires occupés et contre la frontière nord du pays.

Les rebelles de Casamance menacent les touristes

DAKAR (Reuter) — Les séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) ont lancé hier une mise en garde aux touristes désireux de se rendre dans cette province méridionale du Sénégal, où les combats se sont intensifiés ces derniers mois. « Le Sénégal a cherché à faire croire qu'il y a la paix en Casamance. Mais, au lendemain de l'ouverture de la saison, le MFDC, par ma personne, met en garde tous les touristes qui ont l'intention d'aller en Casamance. Ils prennent des risques certains », déclare Mamadou Krumah Sane, représentant du MFDC en France, dans une interview à l'hebdomadaire *Sud Hebdo*. « Nous disons que la guerre totale est engagée contre les forces d'occupation. Il se trouve que les militaires sénégalais prennent souvent des civils comme bouclier. Maintenant, bouclier ou pas, le MFDC attaquera les militaires partout où ils se trouvent », ajoute-t-il. Des éléments du MFDC ont tué 31 personnes le 26 octobre dernier non loin du centre touristique de Cap Skirring.

Panic est sanctionné par le Parlement yougoslave

Les Serbes de Bosnie quittent les négociations de paix de Genève

d'après Reuter et AFP

BELGRADE — Les députés de l'Assemblée fédérale yougoslave ont voté hier soir contre le premier ministre Milan Panic une motion de censure déposée par les socialistes et les radicaux serbes qui sanctionnent ainsi ses efforts de conciliation en Bosnie.

La motion de censure a recueilli 93 voix. Seuls 24 députés se sont prononcés contre le texte. Il n'y a pas eu d'abstentions mais 20 députés n'étaient pas présents au moment du vote.

Le projet sera présenté aujourd'hui à la Chambre haute, qui a le pouvoir de bloquer cette nouvelle offensive contre Milan Panic. Les élus monténégrins à la Chambre haute ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient au départ du premier ministre fédéral.

Mais Oleg Golubovic, secrétaire général du Parti radical qui a déposé la motion de censure avec le Parti

socialiste, s'est déclaré certain qu'elle franchirait l'obstacle de la Chambre haute. « Je pense que le bloc monténégrin à la Chambre haute n'est pas uni et nous obtiendrons le nombre de votes nécessaires », a-t-il dit.

Mais Andrija Perisic, un élu monténégrin, a été catégorique. « Nous ne participerons pas à une action qui se traduirait par un isolement encore plus grand, voire même par une guerre civile », a-t-il dit.

La Chambre basse a également adopté des résolutions condamnant Milan Panic et le président fédéral Dobrica Cosic pour s'être efforcés d'améliorer les relations entre les Serbes et les minorités musulmane, albanaise et hongroise de Serbie sans avoir consulté le Parlement.

Lors du dépôt d'une motion analogue il y a deux mois, seule l'intervention insistante de Dobrica Cosic, très influent, avait empêché les socialistes de faire échec à Milan Panic.

Le riche Américano-Yougoslave s'est attiré l'hostilité de la vieille garde de Belgrade en profitant d'une popularité croissante pour s'opposer avec résolution aux belligérants serbes de Bosnie.

Dimanche soir, la télévision de Belgrade — acquise à Slobodan Milosevic — avait diffusé une émission politique spéciale de deux heures dans laquelle Milan Panic était présenté comme une menace pour les intérêts nationaux.

Sur le plan constitutionnel, une défaite de Milan Panic au Parlement obligerait le président Cosic à nommer quelqu'un d'autre à son poste. Toutefois, des élections étant prévues en décembre, Dobrica Cosic pourrait choisir d'attendre avec l'espoir que les socialistes et leurs alliés radicaux perdent de leur poids parlementaire.

Par leurs efforts de conciliation, Dobrica Cosic et Milan Panic ont recueilli les louanges des médiateurs Cyrus Vance et David Owen, coprésidents de la conférence internationale sur la Yougoslavie. David Owen a, en revanche, clairement fait comprendre que Slobodan Milosevic représentait à ses yeux le principal obstacle au rétablissement de la paix dans la région.

Par ailleurs, les Serbes de Bosnie ont décidé hier de se retirer de la conférence de Genève sur la Bosnie tant que leur république serbe ne sera pas reconnue.

Avançant une exigence qui risque de bloquer tout le processus de négociation à Genève, le Parlement de la république serbe réuni à Banja Luka (nord de la Bosnie) a décidé ce retrait tant que « l'existence de fait de la république serbe ne sera pas prise en compte comme base de négociations », selon l'agence Tanjug.

Une certaine confusion régnait quant à l'attitude des Serbes de Bosnie, un de leurs responsables à Genève, Nikmola Koljivic, ayant indiqué dans l'après-midi qu'il se rendrait aujourd'hui au rendez-vous fixé

par le co-président de la conférence Cyrus Vance et le président du groupe de travail sur la Bosnie, Martti Ahtisaari.

Le Parlement des Serbes de Bosnie à Banja Luka a rejeté le projet présenté la semaine dernière à Genève qui prévoit la création de sept à dix provinces autonomes au sein d'un État bosniaque unique, solution qui signifierait la fin de la république serbe.

Enfin, après une journée qui a fait dix morts à Sarajevo, les combats se sont poursuivis dans la capitale et plusieurs villes de Bosnie malgré la trêve promise à l'occasion de la Semaine de tranquillité réclamée par l'UNICEF pour apporter de l'aide aux enfants de Bosnie à la veille de l'hiver.

Les forces serbes contrôlent une partie de Maglaj (nord), a annoncé l'agence des Serbes de Bosnie Srna, l'agence croate Hina faisant, elle, état de combats dans cette ville.



Quelques 200 Ingouches ont manifesté hier devant le Parlement russe pour réclamer le retrait des troupes russes de la région du Caucase.

Le traité de Maastricht est toujours menacé en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuter) — L'hypothèse d'un rejet du traité de Maastricht par les parlementaires britanniques est de plus en plus redoutée par le gouvernement de John Major, qui multiplie les mises en garde à deux jours du vote de la chambre des Communes.

Le dernier avertissement en date est venu hier de Michael Heseltine, ministre du Commerce et de l'Industrie. La non-ratification serait considérée « par les milieux du commerce international comme un coup dévastateur porté à l'aptitude de la Grande-Bretagne à attirer emplois et investissements », a-t-il dit sur les ondes de la BBC.

Les craintes du gouvernement se fondent sur l'attitude des dissidents du Parti conservateur, qui se disent prêts à aller jusqu'au bout en votant NON demain à la ratification du traité sur l'Union économique et politique européenne.

Selon James Cran, « euro-sceptique » déclaré, 35 à 40 députés sont décidés à voter contre le traité. Des enquêtes effectuées par des instituts indépendants rejoignent ces conclusions.

Un tel chiffre, ajouté aux voix du Parti travailliste qui votera NON pour sanctionner Downing Street, suffirait à renverser la fragile majorité de 21 sièges du parti gouvernemental à l'assemblée, même si 20 députés centristes ont promis de voter OUI à la ratification.

Face à cette hypothèse, les membres du gouvernement resserrent les rangs autour de John Major. « Si vous votez mercredi contre le premier ministre et le gouvernement, vous serez confrontés jeudi à un vide politique (...) à l'effet destructeur incalculable », a déclaré Michael Heseltine à l'adresse des dissidents.

Dans un article publié dimanche, John Major a estimé qu'un vote négatif serait un erreur désastreuse pour le pays. En cas de défaite, le premier ministre pourrait demander dès jeudi un vote de confiance qu'il devrait obtenir sans problème.

Un haut responsable du gouvernement interrogé sur l'humeur du chef du gouvernement à quelques jours du vote a répondu que John Major « s'attendait à gagner ».

Le premier ministre a reçu le soutien des directeurs de banques et présidents des grandes sociétés britanniques. Dans une lettre ouverte publiée dans le *Times*, ils ont déclaré que le rejet de Maastricht affaiblirait l'économie du pays.

« La continuelle incertitude sur le traité de Maastricht et sur notre avenir au sein de l'Europe a déjà un effet dommageable », soulignent-ils.

Ce n'est pas la première fois que le Parti conservateur est confronté à une rébellion interne. Mais cette fois-ci, les dissidents ne semblent pas prêts à rentrer dans le rang comme par le passé. Ils expliquent que le traité de Maastricht, en rognant sur la souveraineté du pays, est une question trop cruciale.

S'y ajoutent la faible popularité de John Major et une série de volte-face politiques embarrassants du premier ministre. Sept mois après avoir mené les conservateurs à la victoire aux législatives, John Major détient aujourd'hui le record d'impopularité des premiers ministres britanniques depuis la naissance des sondages d'opinion dans les années 1940.

Une éventuelle défaite sur Maastricht tendarait donc du cauchemar pour le premier ministre, à un mois du sommet européen d'Edimbourg qu'il organise en tant que président en exercice de la CEE.

Elsine proclame l'état d'urgence en Ossétie du Nord et en Ingouchie

MOSCOU (Reuter) — Boris Eltsine a proclamé hier l'état d'urgence en Ossétie du Nord et en Ingouchie, où des combats ont fait des dizaines de morts au cours du week-end.

Le président russe a signé un décret instaurant l'état d'urgence pour un mois à partir d'hier, a déclaré un porte-parole de la présidence.

Boris Eltsine a également nommé le vice-premier ministre Georgi Khija à la tête de l'administration provisoire spéciale créée dans les deux régions transcaucasiennes.

« Des militants nationalistes ont déclenché une attaque armée contre l'ordre constitutionnel de Russie, sa sécurité et son intégrité territoriale », déclare le président Eltsine dans un appel lancé aux troupes de l'armée russe et du ministère de l'Intérieur dépechées sur place pour résoudre la crise.

« La vie de plusieurs milliers de Russes est menacée. Le conflit entre l'Ossétie du Nord et l'Ingouchie a déjà fait des morts. Les coupables doivent en porter l'entière responsabilité comme le stipule la loi », a-t-il ajouté.

Le Parlement russe a approuvé l'instauration de l'état d'urgence après un débat à huis clos. Selon l'agence Itar-Tass, Georgi Khija, qui a présidé des négociations entre Ossètes et Ingouches ce week-end, a déclaré que l'ordre avait été restauré.

Mais, d'après un porte-parole des troupes du ministère russe de l'Intérieur, des accrochages se poursuivaient malgré le cessez-le-feu conclu dimanche et l'envoi de plusieurs mil-

liers de soldats de bataillons de choc par Moscou.

Les combats ont fait rage toute la nuit dans les environs de Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie du Nord, une ville de 300 000 habitants. On a dénombré des morts et des blessés des deux côtés, a ajouté Tass.

Les forces russes envoyées dans la région ont été à plusieurs reprises prises pour cible et ont ouvert le feu en riposte. Trois cadets d'une école militaire de Vladikavkaz ont été tués lors de « provocations » et neuf autres ont été blessés.

Les agences de presse ajoutent que des dizaines de personnes ont été tuées ces trois derniers jours. La télévision russe a fait état « d'incroyables atrocités ». Cinq soldats ossètes ont été pris en otage à Nazran, en Ingouchie, a ajouté Tass.

La promulgation de l'état d'urgence et le déploiement de troupes, ayant reçu l'ordre de désarmer les factions rivales par la force si nécessaire, témoignent de la préoccupation de Moscou.

Le Caucase est une mosaïque de dizaines de populations divisées par des rivalités tribales et une enchevêtrement de frontières souvent arbitraires.

Les Ingouches, accusés d'avoir collaboré avec les Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, ont été déportés par Staline en Asie centrale. Ils veulent se réapproprier des terres rattachées à l'Ossétie du Nord par Staline.

Les troubles en Ossétie du Nord, une région de 600 000 habitants, pour-

raient avoir de graves répercussions dans tout le Caucase, déjà le théâtre de multiples conflits ethniques.

Selon Itar-Tass, Georgi Khija a accusé la Tchétchénie, qui a proclamé son indépendance de la Russie l'an dernier, d'attiser la tension dans la région.

Il a également déclaré que les troupes d'Ossétie du Nord envoyées en mission de maintien de la paix en début d'année en Ossétie du Sud, s'en retireraient pour être transférées vers la nouvelle zone de conflit.

Le chef de la Commission des nationalités du Parlement russe, Ramazan Abdulatipov, a laissé entendre que cette explosion de violence était le fait de provocateurs.

« Pendant deux ans, nous avons essayé de régler le désaccord existant dans la région sur une base légale mais des forces, qu'un règlement pacifique n'intéresse pas, ont poussé ces peuples sur le sentier de la guerre », rapporte Tass qui cite les propos d'Abdulatipov.

L'agence signale en outre que la tension est montée en Géorgie où l'armée s'est emparé d'un vaste dépôt de munitions de l'armée russe après avoir pris cinq soldats en otage dimanche soir.

Plus à l'ouest, en Abkhazie, région sécessionniste de Géorgie où les combats font rage depuis plus de deux mois, Tass a signalé la mort de deux personnes tuées par l'explosion de bombes lancées près d'un arrêt d'autobus dans la nuit de dimanche à hier à Soukhoumi, la capitale.

Les combats en Angola font 1000 morts en trois jours

LISBONNE (Reuter) — En dépit du cessez-le-feu de l'ONU, des combats violents se sont poursuivis hier en Angola, d'où les puissances étrangères ont entrepris d'évacuer leurs ressortissants.

La radio angolaise a fait état d'un millier de morts dans tout le pays depuis vendredi, laissant entendre que ce bilan s'alourdirait encore. Des journalistes portugais ont vu des centaines de cadavres entassés dans un seul hôpital de Luanda.

La trêve arrangée par les Nations unies pour dimanche minuit après trois jours d'affrontements dans la capitale n'aura même pas tenu quelques heures.

La représentante des Nations unies en Angola, Margaret Anstee, cherchait hier à réunir les parties « le plus rapidement possible dans n'importe quel lieu » afin d'enrayer ce regain de violence, a-t-on appris de source diplomatique à Londres.

La Grande-Bretagne et les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU — États-Unis, France, Russie, Chine — se concertaient dans la soirée à New York, peut-être en prélude à une réunion du Conseil sur l'Angola.

Selon les correspondants de presse portugais à Luanda, les combats diminuaient d'intensité hier soir au fur et à mesure que les hommes du MPLA au pouvoir nettoyaient les poches de résistance de leurs adversaires de l'UNITA. Mais pillages et chasses à l'homme se multipliaient, rapportent-ils.

La radio gouvernementale a lancé un appel à la population pour qu'elle reste chez elle et aux partisans du MPLA pour qu'ils traitent « humainement » ceux de l'UNITA qu'ils débusquent.

Selon l'attaché militaire de Pretoria à Luanda, Johan Smith, les troupes et des chars du MPLA se

sont lancés hier à l'aube, malgré la trêve, à l'assaut des positions tenues par les hommes de l'UNITA de Jonas Savimbi dans la capitale.

Les forces gouvernementales ont attaqué la résidence allouée à Savimbi dans le quartier résidentiel de Miramar, les hôtels Turismo et Tropico, où résidaient des cadres de l'UNITA, dans le centre-ville, ainsi que des bastions du mouvement dans les bidonvilles de la capitale.

Jonas Savimbi refuse de reconnaître sa défaite aux élections présidentielles et législatives de septembre dernier, organisées en vertu de l'accord de paix conclu en mai 1991 par les deux belligérants après 16 ans de guerre civile. La consultation a été reconnue libre et honnête par 400 observateurs de l'ONU.

Le chef guérillero de 58 ans, surnommé « Le président » par ses quelque 30 000 partisans armés, s'est re-

tiré dans son fief de Huambo, ville du centre du pays, où aucun combat n'était signalé hier, contrairement à celles de Cuito et Benguela où la radio portugaise a fait état d'accrochages.

« Savimbi est à Huambo. J'ai encore été en contact avec son bureau ce matin », a déclaré Adalberto Junior, représentant de l'UNITA à Lisbonne, démentant ainsi les rumeurs sur son repli dans son ancien QG de Jamba, à la frontière namibienne, ou sa fuite en Afrique du Sud ou au Maroc.

Deux chefs de l'UNITA, son vice-président Jeremias Chitunda et son représentant militaire à Luanda, Elias Salupeto Pena, neveu de Savimbi, ont été en revanche tués.

L'aviation gouvernementale angolaise, dont les appareils ont été concentrés à Luanda durant le week-end, n'est pas intervenue jusqu'à présent dans les combats.

L'aéroport de la capitale est officiellement fermé, mais un gros porteur de l'armée de l'air brésilienne a pu y atterrir hier à l'aube pour poursuivre l'évacuation des 1 700 Brésiliens d'Angola. Un autre devait atterrir dans la ville minière de Kafunfo, dans le nord-est. Deux appareils civils brésiliens avaient déjà pu ce week-end évacuer plus de 400 Brésiliens de Luanda à Rio de Janeiro.

Le Portugal, qui compte 40 000 ressortissants dans son ancienne colonie, a envoyé deux Hercules C-130 à Sao Tomé pour les évacuer. Un des deux était attendu dans la soirée à Luanda.

La France, qui n'a que 730 ressortissants en Angola, dont 439 à Luanda même, leur a conseillé de « rester chez eux ». À Londres, le Foreign Office a annoncé que les 230 Britanniques vivant en Angola avaient reçu la même consigne.

AVIS PUBLICS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

LER 22796.F le mardi 17 novembre 1992	BCZ 30032.F le mardi 24 novembre 1992	MSA 28345.A le mardi 24 novembre 1992
Région Maisonneuve	Divers endroits dans la province	Région Manicouagan
LOCATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	2 477 850 TIGES DE MISE À LA TERRE ET ACCESSOIRES	SERVICES EN ENTRETIEN SANITAIRE POUR L'ÉDIFICE DU CENTRE ADMINISTRATIF ET DE SERVICES AU 115 ET 135 BOUL. COMEAU À BAIE-COMEAU, QC
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 20 000 \$	Garantie de soumission : 200 000 \$	Garantie de soumission : 20 000 \$
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télex et/ou de télécopier lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

Obligations 17,00 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 1996

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal (la "Communauté") rachètera le 15 décembre 1992, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 443,000 \$ des obligations ci-haut mentionnées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, à coupons en coupure de 1 000 \$ et portant le préfixe CM-, sont rachetées en totalité :

0036	0050	0091	0164	0224	0243	0256
0039	0087	0162	0172	0230	0251	0267

Les obligations suivantes, à coupons en coupures de 5 000 \$ et de 25 000 \$ et entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros :

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe CV-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
038	2,000	181	1,000	274	1,000
039	1,000	240	1,000	276	1,000
054	1,000	249	1,000	277	2,000
115	1,000	257	1,000	281	1,000
141	1,000	260	2,000	282	1,000
155	1,000	261	2,000	283	1,000
163	1,000	262	1,000	284	1,000
168	1,000	266	1,000	285	1,000
173	2,000	272	2,000		
179	1,000	273	1,000		

Obligations à coupons de 25 000 \$ portant le préfixe CA-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
029	5,000	195	5,000	210	15,000
154	5,000	203	5,000	215	5,000
165	5,000	208	5,000		
193	10,000	209	5,000		

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe CN-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
023	5,000	145	10,000	151	45,000
051	5,000	146	95,000	152	5,000
093	10,000	147	5,000	153	5,000
119	5,000	148	5,000	154	30,000
137	5,000	149	80,000		
144	5,000	150	15,000		

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées, lesquelles seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 décembre 1992, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de n'importe quelle banque régie par la Loi sur les banques (Canada), au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt attachés échéant après le 15 décembre 1992⁽¹⁾. L'intérêt dû le 15 décembre 1992 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 décembre 1992, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat cessera de courir.

⁽¹⁾ Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également le présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour, le paiement de la Banque Nationale du Canada.

Communauté urbaine de Montréal
La secrétaire,
Nicole Lafond

Le 22 octobre 1992

avis public

Gouvernement du Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

La Commission des transports du Québec donne avis qu'elle tiendra une audience publique le 17 novembre 1992 à 19h30, au Château Montebello, 392 rue Notre-Dame, salle Ontario, Montebello, afin de permettre aux personnes intéressées de faire connaître leur point de vue sur la demande de modification d'horaire, parcours ou fréquence.

Cette audience est tenue dans le cadre de la demande numéro 1-M-000905-114-HPT, référence M-92-21218-7, introduite par **Voyageur Colonial Limitée** et se rapportant au permis suivant:

Permis: 1-M-000905-011A
Catégorie: Permis de transport interurbain
Service: De Montréal à Hull

Affichage dans les autobus: Du 15 août 1992 au 24 août 1992.

Le texte complet de cette demande pourra être consulté au bureau de la Commission des transports du Québec aux heures normales d'ouverture.

Toute personne intéressée peut comparaître et être entendue, sans comparution ou intervention préalable auprès de la Commission, simplement en se rendant à l'adresse ci-haut mentionnée à l'heure et au jour indiqués et en demandant au greffier d'être entendue. L'audience sera tenue selon les règles de pratique et de règle interne de la Commission des transports du Québec.

L'administratrice
Tél.: (514) 873-2014

Québec

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

Obligations 10,25 % à fonds d'amortissement échéant le 19 décembre 1997

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal (la "Communauté") rachètera le 19 décembre 1992, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 950 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, à coupons en coupure de 1 000 \$ et portant le préfixe CM-, sont rachetées en totalité :

0010	0142	0254	0762	0925	0955	1104	1199
0086	0159	0311	0904	0930	0976	1107	1204
0092	0171	0553	0905	0939	1066	1141	1229
0114	0199	0578	0906	0943	1079	1164	1232
0129	0253	0761	0908	0947	1100	1165	

Les obligations suivantes, à coupons en coupures de 5 000 \$, de 25 000 \$ et de 100 000 \$ et entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros :

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe CV-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
007	1,000	430	1,000	573	1,000
044	1,000	451	1,000	576	1,000
077	1,000	452	1,000	577	1,000
084	1,000	454	2,000	578	1,000
085	1,000	456	1,000	579	1,000
092	1,000	458	2,000	595	1,000
129	1,000	479	1,000	596	3,000
131	1,000	481	1,000	599	1,000
211	1,000	484	2,000	600	1,000
231	1,000	492	1,000	610	1,000
268	1,000	494	1,000	615	1,000
312	1,000	557	1,000	619	1,000
350	1,000	565	1,000	620	2,000
405	1,000	566	1,000	624	1,000
407	2,000	569	2,000	626	1,000
428	2,000	571	1,000		

Obligations à coupons de 25 000 \$ portant le préfixe CA-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
155	5,000	261	5,000	394	5,000
168	5,000	296	5,000	432	5,000
176	5,000	301	5,000	433	5,000
207	5,000	324	5,000	435	5,000
210	5,000	326	10,000	436	10,000
234	5,000	328	5,000	438	5,000
239	5,000	356	5,000	453	5,000
242	10,000	365	5,000	454	5,000
254	5,000	366	5,000	464	5,000

Obligation à coupons de 100 000 \$ portant le préfixe CC-

Número d'obligation	Montant racheté \$
058	10,000

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe CN-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
045	5,000	206	5,000	280	10,000
050	5,000	217	120,000	285	70,000
080	5,000	241	5,000	286	90,000
124	5,000	244	5,000	287	135,000
125	5,000	271	5,000	288	65,000
178	10,000	274	15,000	289	60,000
200	40,000	275	10,000		
201	10,000	277	15,000		

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées, lesquelles seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 19 décembre 1992, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt attachés échéant après le 19 décembre 1992⁽¹⁾. L'intérêt dû le 19 décembre 1992 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 19 décembre 1992, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat cessera de courir.

⁽¹⁾ Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également le présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour, le paiement de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Communauté urbaine de Montréal
La secrétaire,
Nicole Lafond

Le 22 octobre 1992

Au nom de votre santé, Cessez de fumer!

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

Obligations 17,00 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 1996

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal (la "Communauté") rachètera le 15 décembre 1992, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 443,000 \$ des obligations ci-haut mentionnées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, à coupons en coupure de 1 000 \$ et portant le préfixe CM-, sont rachetées en totalité :

0036	0050	0091	0164	0224	0243	0256
0039	0087	0162	0172	0230	0251	0267

Les obligations suivantes, à coupons en coupures de 5 000 \$ et de 25 000 \$ et entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros :

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe CV-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
038	2,000	181	1,000	274	1,000
039	1,000	240	1,000	276	1,000
054	1,000	249	1,000	277	2,000
115	1,000	257	1,000	281	1,000
141	1,000	260	2,000	282	1,000
155	1,000	261	2,000	283	1,000
163	1,000	262	1,000	284	1,000
168	1,000	266	1,000	285	1,000
173	2,000	272	2,000		
179	1,000	273	1,000		

Obligations à coupons de 25 000 \$ portant le préfixe CA-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
029	5,000	195	5,000	210	15,000
154	5,000	203	5,000	215	5,000
165	5,000	208	5,000		
193	10,000	209	5,000		

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe CN-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
023	5,000	145	10,000	151	45,000
051	5,000	146	95,000	152	5,000
093	10,000	147	5,000	153	5,000
119	5,000	148	5,000	154	30,000
137	5,000	149	80,000		
144	5,000	150	15,000		

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées, lesquelles seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 décembre 1992, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de n'importe quelle banque régie par la Loi sur les banques (Canada), au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt attachés échéant après le 15 décembre 1992⁽¹⁾. L'intérêt dû le 15 décembre 1992 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 décembre 1992, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat cessera de courir.

⁽¹⁾ Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également le présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour, le paiement de la Banque Nationale du Canada.

Communauté urbaine de Montréal
La secrétaire,
Nicole Lafond

Le 22 octobre 1992

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

Obligations 10,25 % à fonds d'amortissement échéant le 19 décembre 1997

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal (la "Communauté") rachètera le 19 décembre 1992, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, un montant total en principal de 950 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, à coupons en coupure de 1 000 \$ et portant le préfixe CM-, sont rachetées en totalité :

0010	0142	0254	0762	0925	0955	1104	1199
0086	0159	0311	0904	0930	0976	1107	1204
0092	0171	0553	0905	0939	1066	1141	1229
0114	0199	0578	0906	0943	1079	1164	1232
0129	0253	0761	0908	0947	1100	1165	

Les obligations suivantes, à coupons en coupures de 5 000 \$, de 25 000 \$ et de 100 000 \$ et entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros :

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe CV-

Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$	Número d'obligation	Montant racheté \$
007	1,000	430	1,000	573	1,000
044	1,000	451	1,000	576	1,000
077	1,000	452	1,000	577	1,000
084	1,000	454	2,000	578	1,000
085	1,000	456	1,000	579	1,000
092	1,000	458	2,000	595	1,000
129	1,000	479	1,000	596	3,000
131	1,000	481	1,000	599	1,000
211	1,000	484	2,000	600	1,000
231	1,000	492	1,000	610	1,000
268	1,000	494	1,000	615	1,000
312	1,000	557	1,000	619	1,000
350	1,000	565	1,000	620	2,000
405	1,000	566	1,000	624	1,000
407	2,000	569	2,000	626	1,000
428	2,000	571	1,000	</	

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Policiers et opposants s'affrontent au Cameroun

YAOUNDÉ (Reuter) — Des affrontements ont opposé hier la police aux partisans de l'opposition dans les deux principales villes du Cameroun lors de manifestations de protestation contre la réélection du président Paul Biya.

De nouvelles arrestations ont eu lieu dans la province du Nord-ouest, bastion de l'opposition où le pouvoir a imposé l'état d'urgence depuis mardi dernier.

La police a utilisé des canons à eau à Yaoundé pour disperser plusieurs centaines de partisans du chef de file de l'opposition, John Fru Ndi, qui revendique la victoire au scrutin présidentiel du 11 octobre.

Des jeunes de l'ethnie Bété du chef de l'État ont également attaqué les manifestants avec des couteaux, ont rapporté des témoins.

À Douala, capitale économique du pays, la police a affronté des jeunes Bamilekés hostiles à Paul Biya dans le quartier de Bepanda. On ignore s'il y a eu des victimes.

L'appel à la grève générale lancé par l'opposition semble n'avoir pas rencontré d'écho dans cette région.

Par ailleurs, les étrangers qui étaient bloqués dans le nord-ouest depuis près d'une semaine ont été autorisés à partir, mais les forces de l'ordre ont poursuivi leurs opérations contre l'opposition, ont déclaré des organisations humanitaires et des diplomates.

Environ 50 étrangers se trouvaient à Bamenda et 150 autres dans le reste de la province lorsque le gouvernement a décrété l'état d'urgence. John Fru Ndi, a été placé en résidence surveillée, avec 130 mem-

Boutros-Ghali annonce son intention de décentraliser les activités de l'ONU

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a confirmé hier sa volonté de réorganiser en profondeur l'ONU, en particulier de décentraliser ses activités et de réformer le secrétariat de New York.

M. Boutros-Ghali a profité d'un discours, devant l'Assemblée générale des Nations unies sur les suites du récent Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, pour préciser ses projets de réforme de l'ONU.

« Il faut simplifier la structure, éliminer chevauchements et doubles emplois, rationaliser la répartition des responsabilités entre d'une part le siège de New York et les centres de Genève, Nairobi et Vienne, et d'autre part les bureaux régionaux et les opérations sur le terrain », a-t-il indiqué. Dans cette perspective, il a

précisé qu'il souhaitait renforcer le rôle et accroître les responsabilités des commissions économiques régionales.

Par ailleurs, M. Boutros-Ghali a annoncé que dans les prochaines semaines, un groupe de conseillers lui présenterait des recommandations en vue de réformer le secrétariat de l'ONU, notamment dans les secteurs économique, social et de l'environnement.

« En tant que secrétaire général, je suis déterminé à exercer le commandement sur tous les fronts et à modeler le secrétariat (pour le transformer) en un instrument efficace ».

Il faut que les États membres acceptent leurs responsabilités, car la réforme du secrétariat et la réforme des organes intergouvernementaux

sont les deux faces de la même réalité », a poursuivi M. Boutros-Ghali.

Il a rappelé que la restructuration du secrétariat avait figuré parmi ses priorités déclarées lors de son arrivée à l'ONU, le 1er janvier dernier. Il a précisé qu'il souhaitait éviter à tout prix le cloisonnement sur des bases historiques ou géographiques.

Des changements d'hommes et un éventuel resserrement de la hiérarchie sont attendus dans les prochaines semaines à New York, selon plusieurs hauts fonctionnaires.

À propos de « l'harmonisation des politiques au sein du système des Nations unies », M. Boutros-Ghali a insisté sur l'importance du Comité administratif de coordination qu'il continuera de diriger avec le plus grand souci d'efficacité.

Enfin, au niveau national, le secrétaire général a déclaré qu'il essaie

rait de mettre en place « une représentation unique de l'organisation partout où cela sera possible ».

« Le travail d'équipe est la clé de la réussite des Nations unies sur le terrain, a-t-il dit, en soulignant la nécessité d'une stratégie intégrée entre les diverses agences de l'ONU dans chaque pays où l'organisation opère. Il a cité en exemple la mise en place d'une représentation unifiée dans six républiques de l'ex-URSS.

L'ONU qui a considérablement accru son influence depuis la fin de la guerre froide a, dans le même temps, été critiquée pour son manque de coordination, ses lenteurs et sa bureaucratie. De hauts responsables américains ont également dénoncé à plusieurs reprises la gabegie qui se poursuivait, selon eux, au sein de l'organisation.

Un membre d'une organisation humanitaire venant de la région a déclaré qu'un millier de personnes avaient été placées en détention après le rattachage de Bamenda et des villages voisins.

« J'étais près d'un des deux camps de prisonniers créés dans les quartiers administratifs. J'ai entendu des prisonniers crier. Il me semble qu'ils étaient battus collectivement », a précisé hier ce témoin qui a requis l'anonymat.

Une délégation a tenté de se rendre à Bamenda pour demander la libération de quatre avocats arrêtés, mais elle n'a pas été autorisée à entrer dans le nord-ouest.

MOSCOU (AFP) — Les combats ont redoublé de violence depuis vendredi au Nagorny Karabakh, où les forces armées azerbaïdjanaises continuent de lancer des offensives contre les positions arméniennes qui ont déjà fait des dizaines de morts des deux côtés, ont annoncé des sources officielles à Bakou et Erevan.

Les forces azerbaïdjanaises ont affirmé hier avoir tué des dizaines d'Arméniens et détruit en cinq jours 16 chars et dix blindés lors d'opérations pour prendre plusieurs villages dans les régions de Mardakert (front nord) et d'Askeran (front est), selon le ministère de la Défense azerbaï-

janais cité par l'agence ITAR-TASS.

Toutes les offensives ont pour le moment été repoussées, avec de lourdes pertes en hommes et en matériel des forces azerbaïdjanaises, qui sont obligées de se dévouer pour passer à l'offensive, a annoncé de son côté le centre de presse du Nagorny Karabakh.

Selon Bakou, les combats ont lieu autour de Syrkavend, sur le front de la région de Mardakert (nord), conquise par les forces azerbaïdjanaises en juillet.

D'après Erevan, une centaine de combattants azerbaïdjanais ont été tués depuis dimanche près de Syrk-

avend et Aragadzor dans la région de Mardakert, où trois avions ont également été abattus.

Les avions abattus sont un MIG-21, un MIG-25, et un L-29 d'entraînement. Deux pilotes ont été tués, le troisième appareil s'est écrasé en Azerbaïdjan. Ces trois avions portent à dix le nombre d'appareils abattus, selon Erevan.

Un hélicoptère de combat azerbaïdjanais Mi-24 a par ailleurs été abattu au-dessus de Tcheldran, un autre point de ligne de front de Mardakert.

Selon Bakou, les opérations se poursuivaient hier pour le contrôle de Hanabad et de Faroukh dans la

région d'Askeran (est), bastion arménien qui verrouille la route entre Stepanakert, la capitale, et Agdam, le quartier général azerbaïdjanais.

Le ministère de la Défense azerbaïdjanais cité par TASS a reconnu toutefois que ses troupes avaient peu progressé, affirmant que « les Arméniens tiennent toujours les (trois) villages stratégiques malgré de lourdes pertes ».

Les régions de Gadrouit et Martouni, dans le sud et le sud-ouest, ont été soumises à d'intenses préparations d'artillerie des forces azerbaïdjanaises basées à Fisouli, selon le comité Karabakh.

Vaste offensive azerbaïdjanaise au Karabakh

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 286-1200

Télécopieur: 286-8198

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

135 Terrains

MORIN-HEIGHTS domaine lac Alpina, 190 lots boisés, coline, pentes se orient et de fond, plage, golf adj, 0,115 à 0,795. 446-1097 ou 986-7764, après 20h.

TERRAINS EXCEPTIONNELS LAURENTIDES. BORD DE LAC. 434-2488, 819-274-2825

140 Appartements-logements à louer

A AHUNTSIC, 6 1/2, libre, chauffé, écoles, Cégep, tranquille. 381-3630

ANOUJ, luxueux, 6 1/2, foyer, parc, métro Honoré-Beaugrand, 355-1654

BEAU PETIT 5 1/2, 209, 208, 207, 206, 205, 204, 203, 202, 201, 200, 199, 198, 197, 196, 195, 194, 193, 192, 191, 190, 189, 188, 187, 186, 185, 184, 183, 182, 181, 180, 179, 178, 177, 176, 175, 174, 173, 172, 171, 170, 169, 168, 167, 166, 165, 164, 163, 162, 161, 160, 159, 158, 157, 156, 155, 154, 153, 152, 151, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 142, 141, 140, 139, 138, 137, 136, 135, 134, 133, 132, 131, 130, 129, 128, 127, 126, 125, 124, 123, 122, 121, 120, 119, 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 111, 110, 109, 108, 107, 106, 105, 104, 103, 102, 101, 100, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91, 90, 89, 88, 87, 86, 85, 84, 83, 82, 81, 80, 79, 78, 77, 76, 75, 74, 73, 72, 71, 70, 69, 68, 67, 66, 65, 64, 63, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50, 49, 48, 47, 46, 45, 44, 43, 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1

BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux, 6 1/2, chauffé, boiseries, balcon, métro 7503 521-4698

C.D.N. - LACOMBE, haut duplex, 7 pièces, 2 s/bains, chauffé, 1 3005 739-1505

C.D.N., bas duplex, 5 1/2, non chauffé, garage, 5805 637-4431

C.D.N., haut de duplex, entièrement rénové, 7 1/2, 2 salles de bain, chauffé, équipé et garage. 13005 731-9170

MÉTRO MONK, loft climatisé, bas franc, neuf, 5905 Jour. 765-6783

MÉTRO ROSEMONT, 2e, 3 1/2, 102, 101, métro av. Mont-Royal, 384-5251, 14h-20h

NOV. GRATUIT, 5 1/2, 3e, ensoleillé, tranquille, libre rénové, entrée av. Jésh, près métro Veillon, 4205 749-6455

OUTREMONT Condos rénovés entièrement Design moderne. Monnaie Durand Re/Max Outremont 277-6107.

OUTREMONT, 500 Wilmette, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7081

OUTREMONT, RUE MANOIR 7 1/2, haut duplex, 6 1/2, 203 duplex, 1 1/2 s/bains, garage, 9655 chauf. 769-3542, 733-4192

OUTREMONT, ave. DuCharme, 5 1/2, rénové, rez-de-cha., près métro, stat., 5655 344-2614

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck" 277-5873

OUTREMONT VAN HOREN & ROOKLAND RESIDENTIEL OU COMMERCIAL Grand 6 1/2 - Libre 1er nov. 276-0053

PAR LAFONTAINE grand 6 1/2, style victorien, bas franc, jardin, garage, 522-8243

PLACE VERSAILLES Grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauf., eau chaude, stat., sauna, piscine ext. Face centre d'achats, près métro Robson 353-1900

PLATEAU, rue Bern, 3 ch. fermées, entrée av. Jésh, mur briqué, rénové, 2e, près métro Mt-Royal 598-5708

PREMIER CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beau logement 3 1/2, 3505, 4 1/2, 4205, 5 1/2, 4205, stat. ext. gratuit. Près métro 939-3626, 937-6215

QUARTIER VILLERAY 5 1/2, rénové, rez-de-cha., cour, entrée av. Jésh, métro, libre imm. 5253 273-4102 (sem. 9h-16h)

ROSEMONT, 4 1/2, non chauffé, bas duplex, libre 669-8550

SNOWDON, rue Earlscliffe (métro Villa Maria), 3 ch. bas duplex, 5 1/2, très propre, très petit, jardin 489-9303

ST-DOMINIQUE, 6 1/2, bas avec cour, cuisine rénovée, entrée av. Jésh, nov., 5605 273-7404

STUDIO-LOFT 12 X 40, rénové, 2 pcs fermées + 1 gr. pce Planches céramique, "bay window" idéal bureau prof 272-1767

VIEUX-LONGUEUIL, rue St-Charles grand 4 1/2, semi-meublé, lave, vaisselle, cuisine, rénové, électricité. Près Centre d'achats, métro et autobus. Libre novembre 679-3666

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé, 333-1402

144 Condominiums à louer

ILE DES SOEURS, bord du fleuve, 2 étages, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, patio, garage, 1405 chauffé, 767-0447, 430-2949

164 Condominiums à louer

ST-ANDRÉ condo, grand 5 1/2, foyer, b. 190 lots boisés, coline, pentes se orient et de fond, plage, golf adj, 0,115 à 0,795. 446-1097 ou 986-7764, après 20h.

170 Hors-frontières à louer

PARIS BANLIEUE OUEST, VILLENES, ST-GERMAIN 20 min. de centre, métro, RER, app. luxueux, meublé, 2 chambres, à louer 1 an. Réno. 932-1630

175 Maisons de campagne à louer

CHERTSEY, 3 c.c., belle, propre, compl. équipée Saison 1-882-4279, 727-6617

176 Chalets à louer

LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Sem/mois 256-0179

MAISON DE LUXE à louer pour saison de ski 1992-1993, sur site Rochers Basés à Ste-Adèle, meubles style contemporain 6000\$ par 5 mois 7000\$ pour 7 mois

POUR INFORMATIONS 842-8908, 819-322-7075

STE-AGATHE NORD, sur presqu'île privée, chalet hivernal, toutes commodités, 4 c.c., foyer, idéal pour ski et de fond, déco. 0,60, 382-2503, 819-328-3326

180 A partager

DORVAL Grand 6 1/2, moderne, tous les électro-ménagers pour 433-0822

186 Maisons de repos, retraite

AU PLATEAU Mont-Royal Retraité a-e, vous méritez le confort matériel et physique, activités, bonne nourriture. Nouvelle administration 1 mois gratuit 527-0122

FOYER pour personne autonome, semi-autonome, chambre privée ou pour couple, surveillance 24h, L.D. 3 681-3354

GRUPE NOUVELLE TENDRESSE Offre aux personnes âgées autonomes ou semi-autonomes. Luxe et tendresse, logement spacieux, s. de bain individuelle, repas gastronomiques, contrôle médical, nombreux services, tout compris promotion 189\$ mensuel durant 4 mois. Ensuite 750\$. Aucune augmentation annuelle de loyer. Pour voir résidents actuels notre meilleure référence. Place Primevère, 30 minutes Montréal, 84 unités

1-800-561-3050

192 On demande à louer

PROFESSIONNEL EN STAGE d'études universitaires recherche 1 1/2 ou 2 1/2 meublé, centre-ville. Janvier à juin 93. C.P. 874, Trs-Rivières Qc. GFA 5,9 au jour (819) 372-4158

201 Propriétés commerciales

RUE BERNARD, Côté St-Bernard, bureau prestigieux, capable privé, 5650 p.c.a., aménagement locative externe. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339, M. Ethier

251 Bureaux à louer

CLOS ST-BERNARD bureaux prestigieux avec ou sans services (idéel professionnels) Excellent rapport qualité/prix. Prix à déléter la pression immobilière

M. ETHIER, 948-0339

POUR PROFESSIONNEL, rue St-Denis, 240 p.c.a., fortes une offre 514-469-1300

275 Locaux à louer

PIE IX nord près métro/transport, espace de bureaux, meublé ou non, avec ou sans services, à partir de 350\$/mois, incluant service de réception et stationnement, pour professionnels, studio d'art etc. 376-9923

275 Locaux à louer

A LAVAL entre autoroutes 13 et 15 sur autoroute 440, 2 bureaux climatisés avec entrepôt, 2700 p.c.a., seulement 4,85\$/p.c.a. + fros 681-2536

319 Equipements de commerce

ÉTAGERES / RAYONNAGES usagés et neufs. Vente - Achat, toutes sortes. Prix compétitifs. Recteck Ent., Roger, 483-3568

408 Secteur culturel

RECHERCHE personne dynamique avec idées pour écrire livres et articles à sensation dans domaine des affaires. Jour. 946-8591. Sur 585-9535

450 Emplois divers

SECTEUR CROISIERE Différents postes à combler -Service clientèle: nourriture, boissons, personnel de bar -Service chambre des machines, personnel d'entretien -Personnel de bord, pont Air ou autres secteurs. Nous assurons la formation des personnes qualifiées ou non

275\$ à 1000\$ par semaine Logement, repas, uniformes, assurance fournis. H.F.

9h à 21h: 407-645-0075 S.V.P. parlez anglais.

DÉCÈS

PANET-RAYMOND, JEAN A Cowansville, le 30 octobre 1992, à l'âge de 88 ans, est décédé docteur Jean Panet-Raymond, époux de feu dame Odile Perrault. Docteur Panet-Raymond fut un des pionniers de la neurochirurgie et de la neurologie au Québec. Il laisse ses enfants: Antoine (Lucille Plafkins), Francine, Marguerite (Claude Charland), Marie (Jean Dagenais Pérusse), Étienne (Hélène Desjardins), ses onze petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants Sébastien et Emmanuel, sa belle-soeur Renée Chaput Panet-Raymond, plusieurs neveux et nièces, parents et amis(as). Une messe commémorative aura lieu le mercredi 4 novembre 1992, à 11h00, en l'église St-Viateur d'Outremont. La famille recevra les condoléances à compter de 10h30 à l'église. Une seconde cérémonie aura lieu à Freilighsburg, lors de l'inhumation des cendres. Direction: Alfred Dallaire Inc.

560 Entretien, rénovation

Ciment-Brique-Cheminée 455-8803 RESTAURATION LAZARE ENR.

575 Déménagement

DISPONIBLE TOUT TEMPS Déménagement, emballage, Entrepasse. Local et longue distance Assurance complète. 253-3275

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: Appareils électriques Assurance complète. 253-4374

695 Automobiles

-VOLKSWAGEN Jetta, Gto, 1984, grise, -OPEL GT, 1971, rouge 931-1589 après 17h

TOYOTA CRESSIDA 1990, garantie jusqu'en novembre 1995, kilométrage limité. Bur. 383-5103, tél. 621-8962

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC - MONTRÉAL A PRÉF. ÉVAL. MUNICIPAL - 15% Pour vente rapide. Pas d'agent. Sp. 4 p. neuves, 8 x 1 1/2, s/bains, idéal profession. Grand terrain paysagé, clôture. Prix très services et parcs 381-7532.

BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch. Beau coup d'oeil. Vrais de 175 000\$ 5 fait voir 677-0244

CENTRE-VILLE, RUE WOLFE. Cottage rénové, 3 c.c., cour, 139, 3 c.c., cour arrière avec stat. Arr. 005 1628-8832 tél

NOUVEAU BORDEAUX Triplex, idéal prop. occupant. Fenêtres alum., portes acier, cuisine rénovée. Pas d'agent. 331-2790

101 Propriétés à vendre

D.D.O., façade de pierre, 5 c.c., 2 s/bains, pharmacopée, filtre électronique, sodium, foyer, 244 000\$, spécial 225 000\$, hypothèque à renouveler ler décembre 92 421-0475

STE-JULIE, luxueux coté 91, secteur prestige, 12 pces, 3000 p.c.a., habitables, garage, tout équipé. 186 000\$ 669-4364

TERREPERONNE, attention acheteur de maison neuve, bungalow 1986, terrain 8000 p.c.a., paysager, clôture par noie de cèdre, lore immédiatement, 99 000\$. Pas d'agent. 471-2023

VIMONT split 88, 3 chambres, 2 s/bains, garage, s/sol, piscine creusée, extra 156 000\$ nég., transfert 669-1779, 944-7978

103 Condominiums Co-propriétés

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air climatisé, foyer, garage, piscine et salle de réception. 348-5739

ILE DES SOEURS, grand 3 1/2, de luxe, bord de l'eau, sodium, magnifique vue, beaucoup d'extra, 142 000\$. 752-2809, 332-6536

LOFT LE COLONIALE, 1125 pc, 5 fenêtres, 8' x 8' ch., 510 eau avec bifaux 2 p. unique dans voûte, plaf. 12' terrasse sur toit. Idéal atelier. 982-2533

PLATEAU 3 1/2, ensoleillé, 435 p.c.a., vue, cachet, complètement rénové. 52 000\$ 5. Aussi, 485 p.c.a., 57 000\$. 4654 de lanouérite, près Gifford 278-2387 VISITE LIBRE DIM. 14H À 16H

PREMIER CENTRE-VILLE MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridis, même étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumineux, intérieur 1 500 p.c.a., plus terrasse près de 400 p.c.a., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant: saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes activités. Libre immédiatement. Prix 210 000\$. Sur rendez-vous jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 Propriétés à revendre

TERREPERONNE, luxueux triplex, voisin des écoles, 2042 boul. des Seigneurs ouest, const. 1988, 225 000\$. 1-834-8593

120 Laurentides

DOMAINE A 90 min. de Mt ou 20 min. de St-Jovite. Domaine, 290 acres boisés avec cours d'eau et possibilité d'exploiter une petite érabrière. Prix 150 000\$. (819)887-2938

121 Cantons de l'Est

CONDO A SHERBROOKE VENTE OU ÉCHANGE (OUTREMONT) 10 min. CEGEP et Univ., 5 1/2, 2 c.c., fenêtres sur 4 côtés, secteur tranquille, qualité vie, vue rivière. Taxes 1200\$. Prix 66 000\$. Sans intermédiaire. Transfert d'emploi. 270-3738

LAC BROMÉ MANOIR INVERNESS Élegante copropriété de style classique, dans une ensemble verton 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 5 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saunas. Libre immédiatement. Prix 126 000\$. Sur rendez-vous jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SKI SUTTON Condo à 1/2 pièces (1600 p.c.a.), entièrement rénové, 150 000\$ pour seulement 100 000\$ 464-2100

SUTTON, L'ARNEST, chalet-condo, 41 500\$, occupation 35 personnes, 92, Luc Vallières/cour, 591-3226.

135 Terrains

MORIN-HEIGHTS domaine lac Alpina, 190 lots boisés, coline, pentes se orient et de fond, plage, golf adj, 0,115 à 0,795. 446-1097 ou 986-7764, après 20h.

TERRAINS EXCEPTIONNELS LAURENTIDES. BORD DE LAC. 434-2488, 819-274-2825

140 Appartements-logements à louer

A AHUNTSIC, 6 1/2, libre, chauffé, écoles, Cégep, tranquille. 381-3630

ANOUJ, luxueux, 6 1/2, foyer, parc, métro Honoré-Beaugrand, 355-1654

BEAU PETIT 5 1/2, 209, 208, 207, 206, 205, 204, 203, 202, 201, 200, 199, 198, 197, 196, 195, 194, 193, 192, 191, 190, 189, 188, 187, 186, 185, 184, 183, 182, 181, 180, 179, 178, 177, 176, 175, 174, 173, 172, 171, 170, 169, 168, 167, 166, 165, 164, 163, 162, 161, 160, 159, 158, 157, 156, 155, 154, 153, 152, 151, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 142, 141, 140, 139, 138, 137, 136, 135, 134, 133, 132, 131, 130, 129, 128, 127, 126, 125, 124, 123, 122, 121, 120, 119, 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 111, 110, 109, 108, 107, 106, 105, 104, 103, 102, 101, 100, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91, 90, 89, 88, 87, 86, 85, 84, 83, 82, 81, 80, 79, 78, 77, 76, 75, 74, 73, 72, 71, 70, 69, 68, 67, 66, 65, 64, 63, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50, 49, 48, 47, 46, 45, 44, 43, 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1

BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux, 6 1/2, chauffé, boiseries, balcon, métro 7503 521-4698

C.D.N. - LACOMBE, haut duplex, 7 pièces, 2 s/bains, chauffé, 1 3005 739-1505

C.D.N., bas duplex, 5 1/2, non chauffé, garage, 5805 637-4431

C.D.N., haut de duplex, entièrement rénové, 7 1/2, 2 salles de bain, chauffé, équipé et garage. 13005 731-9170

MÉTRO MONK, loft climatisé, bas franc, neuf, 5905 Jour. 765-6783

MÉTRO ROSEMONT, 2e, 3 1/2, 102, 101, métro av. Mont-Royal, 384-5251, 14h-20h

NOV. GRATUIT, 5 1/2, 3e, ensoleillé, tranquille, libre rénové, entrée av. Jésh, près métro Veillon, 4205 749-6455

OUTREMONT Condos rénovés entièrement Design moderne. Monnaie Durand Re/Max Outremont 277-6107.

OUTREMONT, 500 Wilmette, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7081

OUTREMONT, RUE MANOIR 7 1/2, haut duplex, 6 1/2, 203 duplex, 1 1/2 s/bains, garage, 9655 chauf. 769-3542, 733-4192

OUTREMONT, ave. DuCharme, 5 1/2, rénové, rez-de-cha., près métro, stat., 5655 344-2614

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck" 277-5873

OUTREMONT VAN HOREN & ROOKLAND RESIDENTIEL OU COMMERCIAL Grand 6 1/2 - Libre 1er nov. 276-0053

PAR LAFONTAINE grand 6 1/2, style victorien, bas franc, jardin, garage, 522-8243

PLACE VERSAILLES Grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauf., eau chaude, stat., sauna, piscine ext. Face centre d'achats, près métro Robson 353-1900

PLATEAU, rue Bern, 3 ch. fermées, entrée av. Jésh, mur briqué, rénové, 2e, près métro Mt-Royal 598-5708

PREMIER CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beau logement 3 1/2, 3505, 4 1/2, 4205, 5 1/2, 4205, stat. ext. gratuit. Près métro 939-3626, 937-6215

QUARTIER VILLERAY 5 1/2, rénové, rez-de-cha., cour, entrée av. Jésh, métro, libre imm. 5253 273-4102 (sem. 9h-16h)

ROSEMONT, 4 1/2, non chauffé, bas duplex, libre 669-8550

SNOWDON, rue Earlscliffe (métro Villa Maria), 3 ch. bas duplex, 5 1/2, très propre, très petit, jardin 489-9303

ST-DOMINIQUE, 6 1/2, bas avec cour, cuisine rénovée, entrée av. Jésh, nov., 5605 273-7404

STUDIO-LOFT 12 X 40, rénové, 2 pcs fermées + 1 gr. pce Planches céramique, "bay window" idéal bureau prof 272-1767

VIEUX-LONGUEUIL, rue St-Charles grand 4 1/2, semi-meublé, lave, vaisselle, cuisine, rénové, électricité. Près Centre d'achats, métro et autobus. Libre novembre 679-3666

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé, 333-1402

275 Locaux à louer

A LAVAL entre autoroutes 13 et 15 sur autoroute 440, 2 bureaux climatisés avec entrepôt, 2700 p.c.a., seulement 4,85\$/p.c.a. + fros 681-2536

319 Equipements de commerce

ÉTAGERES / RAYONNAGES usagés et neufs. Vente - Achat, toutes sortes. Prix compétitifs. Recteck Ent., Roger, 483-3568

408 Secteur culturel

RECHERCHE personne dynamique avec idées pour écrire livres et articles à sensation dans domaine des affaires. Jour. 9

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le piège du conquis

Pour faire l'indépendance, des dépassements s'imposent

Claude Bariteau

Anthropologue, Université Laval

IL Y A effectivement trois « sensibilités politiques » qui s'expriment au Québec, l'une d'elles étant le nationalisme pleurnichard et revendicateur, les autres, le fédéralisme et l'indépendantisme. Ces deux dernières impliquent divers types de dépassement que la première refuse jusqu'à elle n'engage à rien.

La-dessus, M. Laurent-Michel Vaucher a amplement raison. Son article, intitulé *Contre le nationalisme* (LE DEVOIR, 28 octobre 1992), mériterait de faire partie du livre *Les grands textes indépendantistes* si ce dernier n'était pas déjà paru. Avec une clarté exemplaire, ce philosophe a mis le doigt sur le piège que véhiculait le référendum du 26 octobre, soit un éventuel renforcement du nationalisme revendicateur, puisque M. Robert Bourassa l'a abandonné en optant pour la résistance et le fédéralisme canadien tout en évacuant du décor le référendum sur la souveraineté du Québec.

Ce geste de M. Robert Bourassa a replacé le peuple québécois dans la position où il se trouvait en 1867, position qui a engendré un nationalisme frileux associé à des projets aux visées restreintes typiques de celles favorisées par les groupes ethniques.

Cette position fut celle d'un peuple conquis qui s'est vu octroyer la gestion de questions locales, telles que la culture, la religion et le droit civil. Les « canayens » ne furent pas les seuls à être ainsi traités au sein de l'empire britannique. Il s'agissait là d'une pratique particulière à la culture politique britannique. Son objectif était le contrôle des pouvoirs de l'État-nation, soit la politique économique, la monnaie, l'armée, les relations internationales, etc., et la préservation des ressortissants de l'Angleterre de contacts avec le peuple conquis, exception faite de ses représentants.

L'Église catholique et l'État fédéral furent alors les deux principales institutions qui ont contribué à l'éthnicisation des « canayens » devenus, par la suite, les Canadiens français. Dans le sillon de la Révolution tranquille, ces deux institutions ont été fortement secouées. L'État du Québec est devenu le principal levier d'une nouvelle conscience nationale, principalement chez les francophones. Il s'ensuivit un processus de « décolonisation » du Canadien français en sol québécois. C'est dans ce contexte qu'une panoplie de revendications a pris forme avec, pour objectif, l'obtention d'une plus grande autonomie du Québec à l'intérieur du Canada et sur la scène internationale. Parallèlement, commença à s'affirmer l'idée que l'indépendance du Québec est le seul moyen d'atteindre tous les objectifs recherchés.

Détournement des demandes québécoises

Il importe de rappeler que l'entente de Charlottetown détournait les demandes du Québec de leur objectif initial, soit celui de garantir aux Québécois et aux Québécoises un maximum d'autonomie au sein du Canada. Le concept de société distincte



Le Bloc québécois pourrait faire déraiper le projet québécois dans le type d'utopie qui a débouché sur le « Maître chez nous » de Jean Lesage.

avait en effet une portée limitée. Les pouvoirs octroyés étaient des plus restreints et devenaient associés à une définition canadienne au point tel que le gouvernement du Québec se transformait en gestionnaire local des programmes canadiens. Les juges étaient invités à prendre des décisions que refusait de prendre la classe politique, etc. Par ailleurs, le Québec se voyait accorder ce qu'un gouvernement n'avait demandé : une augmentation de sa représentation à la Chambre des communes.

Ce détournement, s'il remodelait les constitutions de 1867 et de 1982, contraignait un peu plus la dynamique québécoise plutôt que de lui ouvrir l'espace de liberté que les gouvernements du Québec ont successivement revendiqué. En somme, cette entente enclavait le peuple québécois dans un cocon provincial et transformait le gouvernement du Québec en promoteur du modèle canadien de société à l'avantage de l'élite économique canadienne, ce que voulait faire la classe politique fédéraliste du Québec et du Canada.

Tel était devenu le prix à payer pour que le Québec réintègre le Canada de 1982. Et ce prix, M. Robert Bourassa était prêt à le payer. Il a du coup obtenu ce qu'il avait obtenu tous les premiers ministres du Québec s'ils avaient accepté l'approche canadienne du développement du Québec.

À l'exception des droits accordés aux autochtones et des nouveaux pouvoirs donnés aux juges, cette entente respectait en grande partie le Canada de 1982. Elle annonçait cependant l'étouffement des derniers relents de la Révolution tranquille, ce qu'on vite compris les tenants d'un fédéralisme décentralisé, renouvelé ou je ne sais quoi. Ils se sont retrouvés dans le camp du NON avec, comme porte-parole, le chef d'un parti politique prônant l'indépendance du Québec.

Cette alliance temporaire peut laisser des traces porteuses d'une vision plus souverainiste ou autonomiste qu'indépendantiste. Trois motifs m'incitent à penser ainsi. Ils ont comme assises la conjoncture politico-économique dans laquelle se retrouve le peuple québécois plutôt que

les failles et les faiblesses de la stigmatisation nationaliste québécoise si celle-ci ne doit surtout pas être minimisée.

Le premier motif concerne la position dans laquelle se retrouve, depuis 1982, le peuple québécois. Proche de celle de 1867, elle est propice à l'expression des trois « sensibilités politiques » qui ont de tout temps traversé la population québécoise, l'une d'elles, l'indépendantisme, ayant cependant été freinée par l'Église catholique après la Rébellion de 1837 jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille. Aujourd'hui, seuls des politiciens et des membres influents du monde des affaires peuvent véhiculer un tel frein dans les médias d'information. C'est d'ailleurs déjà commencé puisqu'on y affirme que la priorité est devenue l'économie et qu'il faut s'y attaquer de toute urgence. De tels propos annoncent de façon peu subtile qu'il importe maintenant de museler le peuple québécois à un moment clé de son histoire.

Purge appréhendée au PLQ

Le deuxième est l'état dans lequel se retrouve le Parti libéral du Québec après le référendum du 26 octobre. On peut facilement envisager une purge des dissidents qui ont osé contrarier le chef et exaspérer les lieutenants. Ces dissidents risquent de devenir, avec leurs supporters, des orphelins à la recherche d'un parti, ce qui incitera plusieurs péquistes à les inviter à débattre de leur option à l'intérieur du Parti québécois. Quoi qu'il advienne, ces dissidents libéraux se chercheront un espace politique sur la scène québécoise.

Le troisième a trait aux élections canadiennes qui auront lieu l'an prochain. Il y a de fortes chances qu'elles débouchent sur une représentation importante du Bloc québécois à la Chambre des communes. Les membres de ce parti deviendront-ils alors des têtes d'affiche du nationalisme de revendication ou le Cheval de Troie de l'indépendantisme ? La question est importante parce que, s'ils se lient à la dynamique canadienne d'une façon ou d'une autre, les membres de ce parti seront tentés de ressusciter le mythe de la coexistence des deux nations prétendu-

ment fondatrices. Ce faisant, ils feront déraiper le nouveau projet québécois dans le type d'utopie qui a conduit au « Maître chez nous » de M. Jean Lesage. Par contre, s'ils optent de faire la promotion de la souveraineté du Québec comme pays indépendant, ils risquent l'abjuration canadienne, auquel cas ils pourraient être bannis de la Chambre des communes.

La tentation de réconciliation

Il est difficile de prévoir ce qui se passera. Une chose est toutefois certaine : la tentation de la réconciliation des thèses opposées sera très grande chez les ex-associés du camp du NON. D'autant plus grande que l'accès au pouvoir est à portée de la main. Aussi, devront-ils se prémunir contre les vieux démons qui peuvent toujours apparaître. C'est dans cette optique, à mon avis, que l'indépendantisme nécessitera pour se concrétiser un premier grand dépassement : celui d'éviter le piège d'une conjoncture qui porte en elle tous les ingrédients susceptibles de reproduire le réflexe bien ancré du conquis, réflexe dont la particularité est de refuser la rupture par peur de se retrouver face à soi et maître de son destin. De préférer en quelque sorte se laisser séduire par les exhortations à ne pas quitter alors qu'il le faut pour créer le pays du Québec.

Plusieurs autres dépassements seront nécessaires. L'un d'eux consistera à asseoir la création du Québec sur un projet original de société construit en liaison avec les diverses composantes de la société québécoise plutôt qu'en référence aux drames vécus par les « canayens » qui sont devenus les Québécois et les Québécoises de souche.

Ce dépassement exigera beaucoup d'énergie. Il a déjà des assises mais il faudra le multiplier pour des raisons majeures. Les liens entre les populations autochtones, les groupes ethniques et les communautés culturelles du Québec sont très ténues. Ils ne facilitent guère l'affirmation du peuple québécois. De plus, les référents historiques des composantes de la population québécoise ont des ancrages parfois en nette opposition. Enfin, ces oppositions comme la fragilité des liens sont entretenues avec

habilité par le gouvernement canadien à l'aide de subventions stratégiques et de politiques dont l'objectif est de maintenir des zones de distanciation. Surtout pas de susciter des rapprochements.

Dans l'entente de Charlottetown, il y avait de telles visées politiques. On reconnaissait un droit inhérent à l'autonomie des autochtones. Le Québec manifestait son attachement à l'épanouissement et au développement de la communauté de langue anglaise sur son territoire et, en même temps, devenait le défenseur et le promoteur des francophones. En fait, il y avait tout ce qu'il fallait pour maintenir les clivages ethniques au seul de l'exaspération.

De telles visées s'inspirent de la culture politique britannique. Parce qu'elles furent accueillies favorablement par la majorité des autochtones et des anglophones du Québec, elles demeurent présentes dans le décor québécois. Aussi faudra-t-il que se déploie une vision originale en la matière chez ceux et celles qui ont refusé d'assujettir l'approche québécoise à celle de l'entente du 28 août 1992. Cette vision devra rejoindre les attentes réciproques des populations concernées tout en permettant de façonner des liens solides.

Le pays du Québec n'existera pas sans ces deux dépassements. Ils impliquent, somme toute, le débordement du cocon nationaliste et exigent l'expression d'une nouvelle utopie pour ceux et celles qui s'identifient déjà au Québec.

Les mythes du passé

Les mythes du passé, s'ils peuvent nourrir le façonnement identitaire des ethnies ou des peuples, ne peuvent pas remplacer les utopies nécessaires à la construction de l'État-nation. D'ailleurs, s'ils remplaçaient ces utopies, ils annonceraient la mort de cet État. Dans cette perspective, le rejet au Québec de l'entente de Charlottetown est l'expression d'un refus d'un projet canadien. Rien de plus. Surtout pas l'affirmation d'un projet québécois. Pour être autre chose qu'un remake de la Révolution tranquille, ce projet québécois devra se construire dans le dépassement. Sans dépassement, il est voué à n'être qu'une nouvelle expression d'un nationalisme frileux général d'illusions et d'ambitions restreintes.

Au cours des prochaines années, les tenants de ce nationalisme frileux vont recevoir autant d'attention que ceux et celles qui veulent que l'économie redevienne au cœur de nos préoccupations. Ce, pour une raison fort simple : c'est ainsi que le Canada s'est construit en 1867 et, à date, c'est seulement ainsi qu'il peut se reproduire.

Pour le peuple québécois, contre le déploiement de cette reproduction constitue le défi qu'il doit relever pour affirmer son existence et créer son État-nation. Ce défi déborde de loin ceux qu'ont assumés les générations qui ont cru dans l'avenir du Québec. C'est seulement en s'y attaquant que le peuple québécois pourra dépasser le cap des limites dans lesquelles il patauge et investir de son génie les champs qu'il choisira pour entrer dans le prochain millénaire de concert avec les autres pays.

Cambodge, l'An 1

Prasith Kuoch-Hor

Secrétaire général du Comité de surveillance pour l'application de l'Accord de Paris sur la paix au Cambodge

LE 15 MARS 1992, la plus prestigieuse et la plus coûteuse opération jamais entreprise par l'ONU est enfin à pied d'œuvre au Cambodge, avec un retard de 144 jours sur la signature de l'Accord de Paris, le 23 octobre 1991. À sa tête, le Japonais Yasushi Akashi. Des milliers de voitures et de camions japonais blancs, ornés de drapeaux onusiens et d'un immense « UN », plongent le peuple khmer dans le rêve de la paix et de la liberté assombri par l'invasion militaire vietnamienne depuis 1978.

L'Accord de Paris a aujourd'hui un peu plus d'un an. Les combats n'ont pas cessé, le retrait des forces vietnamiennes reste intact, le désarmement demeure épineux, le rapatriement est tumultueux : le Cambodge est condamné à être divisé en quatre zones à l'intérieur desquelles le peuple cambodgien demeure soumis à la loi de la faction dominante.

En quoi l'ONU (plus précisément, l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge — APRONUC) a-t-elle aidé le Cambodge depuis le début de sa mission ?

Au menu de la paix que les Cinq grands sollicitent, deux aspects sont prépondérants : vérification des forces étrangères et constitution d'un gouvernement cambodgien doté d'une Assemblée constituante issue d'une élection libre sous la conduite de l'ONU.

L'application de l'Accord inter-prête ces deux aspects autrement : le régime installé par la soldatesque vietnamienne échappe à la règle. L'aide occidentale, par la voie de l'Accord, bénéficie désormais presque exclusivement au régime interposé. Le régime pro-vietnamien peut se présenter à Phnom-Penh comme seule détenteur de la vérité politique. La capitale khmère est devenue l'une des places asiatiques les plus intéressantes pour les hommes d'affaires et les spéculateurs où les pays occidentaux ont ouvert leurs ambassades, l'une après l'autre. L'application de l'Accord de paix fait sortir le régime de son isolement international pour enfin le légitimer et le consolider.

Le Prince Sihanouk a retrouvé son Palais Khémarin. Mais le Conseil National Suprême du Cambodge (CNS) national est tributaire de l'impuissance et des lenteurs de l'APRONUC. Les puissances occidentales cherchent plutôt à imposer une solution absurde qu'est le mariage Sihanouk-Hun Sen, afin d'éliminer la Résistance et laissant ainsi les deux « gouvernements » khmers se disputer la légitimité nationale et internationale. La guerre d'agression s'est transformée ainsi en guerre civile.

Au passage, on voit que l'ONU autorise le régime de Phnom-Penh à toutes les voies de faits. On s'étonnera d'ailleurs de l'absence de réaction des gouvernements occidentaux après les attentats politiques commis contre les personnalités du régime qui avaient osé s'élever contre la corruption. Tout comme on regrettera que la presse n'ait accordé aucune place aux témoignages des prisonniers politiques récemment libérés. Comme si l'Occident était frappé de cécité lorsqu'il s'agit de considérer les crimes du régime de Phnom-Penh. Tout se passe comme si la priorité était donnée à l'élimination de la Résistance, en particulier les Khmers rouges, l'Occident et le régime de Phnom-Penh étaient entrés dans une alliance objective.

La réalité est d'autant plus grave que l'ONU est faible sur le terrain. Après l'entrée en vigueur de l'Accord, le Cambodge a reçu une injection massive de colons vietnamiens, par le canal de leur serviteur qu'est le régime de Phnom-Penh, au point qu'elle asphyxie complètement la vie nationale cambodgienne. Le Cambodge est alors la vraie poubelle où les *boat people* vietnamiens sont rois. Ce phénomène vient s'ajouter aux rapports inter-étatiques effervescents entre le Cambodge et le Vietnam, qui vivent un problème racial.

En réalité, l'APRONUC devra faire l'objet d'une garantie juridique à tous les égards, tous les aspects du problème entre le Cambodge et le Vietnam placés sous l'arbitrage de l'ONU. La position acquise — la souveraineté et l'indépendance du Cambodge — par les Vietnamiens empoisonne davantage la vie politique des deux pays, alors que la réciprocité exige que le dilemme soit tranché clairement, une fois pour toutes, en même temps que la mise en œuvre du plan de paix progressif.

Les luttes et les tractations que vivent actuellement les Cambodgiens sont imposées par l'invasion militaire et l'annexion territoriale par son voisin vietnamien. Sans issue valable, telle est l'application rigoureuse de l'Accord de Paris. La libération du Cambodge passe par la suppression de la domination vietnamienne.

Le Refus par l'affirmation

Il ne faut pas que les Québécois se laissent imposer une définition matérialiste de la culture

Bernard Slobodian

LE REFUS est de retour. Dans son éditorial du 21 octobre dernier, Lise Bissonnette exposait les tenants et aboutissants du texte d'un projet d'entente auquel il fallait dire non. Hormis les quelques détails qui avaient trait aux « ingrédients » — du projet d'entente aussi bien que des grandes lignes des politiques qui ont façonné les relations Québec-Canada depuis la deuxième guerre —, l'aspect critique de son texte a su mettre en relief, de façon simple et concise, les aspects clés qui devront être à l'ordre du jour quand les « nouveaux acteurs politiques », tout comme ceux qui les désignent pour les représenter, repenseront « le courant historique québécois le plus porteur d'avenir, celui qui a fait la Révolution tranquille et qui pourrait (être ré)édité », soit « la recherche d'une autonomie plus forte ». Le cadre dans lequel nous serons alors tenus de repenser la relation Québec-Canada, nous dit-elle, « supposera une part de rupture et une part de reconstruction ».

Dans cette optique, le refus qui s'est actualisé lors de ce référendum appelle nécessairement un autre refus, multiple celui-là, s'il doit être porteur.

Premièrement : dans une visée

qui devrait être la plus globale possible, le refus du positivisme. Pour employer une image qui illustrerait les tendances de ce courant, on n'a qu'à penser au film de Denis Arcand, *Le confort et l'indifférence*; ou à cet autre film, de Jacques Godbout, *Le mouton noir*, qui montrent en clair les effets des « pays (qui), comme les personnes, ont des atavismes ». En définitive, cela veut dire qu'il faudra s'atteler à penser une forme de gouvernement dont les institutions devront être les moins dominatrices possibles et qui culverra autre chose que la seule économie politique. Entre autre chose, cela veut dire qu'il y a d'autres moyens que d'harnacher toujours plus de richesses en prétendant que l'équation industrie = emplois est le seul garant d'une saine économie. Si Mme Bissonnette pouvait à juste titre parler de « ceux qui nous gouvernent aujourd'hui (comme) les héritiers d'impasses anciennes », il faut également comprendre par là que, par exemple, le terme *libéralisme*, ainsi que la philosophie politique qui fut un jour celle des *libéraux*, auront pris le « virage technologique » dans un sens très unique : ils sont les représentants d'un positivisme destructeur, même et surtout quand ils ne le savent pas. Cette « façon de penser » — qui n'est pas un malaise propre au Québec mais bien à l'Occident, le

Malaise dans la civilisation (Freud-Marcuse) — est idéologique qui façonne et investit toutes les définitions répressives et dominatrices de la culture, de l'éducation, de l'État, de la science et des technologies.

Deuxièmement : le refus de la culpabilité d'une action qui n'a pas encore été accomplie : la libération. À ce stade-ci, ce qui est concrètement nouveau c'est que si les termes de toute libération demeurent fondamentalement les mêmes, on peut considérer que les formes qui en ont été les représentantes, via les théories de la décolonisation dans les années 60-70, font désormais partie d'un passé qui est bel et bien révolu, plus particulièrement au niveau de ces manifestations qui auront « (vécu) entre l'espoir et la nostalgie, toujours dans la crainte »; celles-ci ne sauraient plus effrayer quiconque comprend bien que « nous sommes en 1992, ni hier, ni encore demain ».

Au seuil de nouvelles élections, devrions-nous être un peu plus près de demain, hier ne nous faisant désormais plus peur, forts des expériences du passé et surtout du « goût d'entreprendre, de s'instruire, de s'arrimer activement au reste du monde ». Au caractère répressif qui appelle la libération, le mot n'était pas vain : la « transcendence » d'Ottawa est le corollaire exact de toute forme réifiée de transcendence, elle en est l'exem-

ple le plus patent que seule l'actualisation d'un Québec assumant sa référence pourra rejeter au rang d'un principe de réalité qui ne lui convient plus.

Troisièmement : les termes de la libération ne sauraient être autres que culturels : le reste en découlera nécessairement. À cet égard, il faut refuser de se laisser imposer les définitions purement matérialistes, fonctionnelles, fonctionnaristes et étroites qui font de la culture, soit un ghetto linguistique, soit une industrie. Ceci implique que nous nous mettions à l'écoute de ceux et celles qui oeuvrent aux manifestations diverses de cette culture. Depuis trop longtemps déjà, les politiques ont fait preuve de leur incapacité chronique à comprendre et à inclure la culture autrement que dans les termes du rentable, du folklore ou des « communications ». Dans son *Mémoire remis à la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, René-Daniel Dubois brossait un tableau critique des initiatives et des défaites, puis des transformations radicales qu'ont subi les tout premiers élan de la Révolution tranquille qui, même s'il faut lui reconnaître certaines vertus et réalisations, n'en demeure pas moins inachevée, sinon inentamée en substance dès que ses intérêts furent mesurés à l'aune d'une politique

technocratique.

D'une définition de la culture qui, jusque-là, avait été essentiellement humaniste — quitte à priver cette culture de moyens —, on passe, sous le règne du PQ, à une définition industrielle, et le rôle de l'État de celui de « protecteur » à celui de gestionnaire », disait M. Dubois.

La culture n'est pas affaire de parti, mais quand les partis se mettent à faire de la culture « une vache à lait thématique », on peut avoir la certitude que la culture a été flouée, bafouée; conséquemment, ceux et celles qui en sont l'expression encore vivante l'ont-ils été dans leur être le plus intime. On ne saurait se référer plus avant à ce document sans en citer le texte intégral, sous peine d'en diminuer la portée. Toutefois, et en guise de conclusion, le Refus qui suivrait le refus porteur du 26 octobre 1992 n'a d'autre nom que : responsabilité.

« Que cela nous plaise ou non, nous sommes en outre le mémoire, nous sommes les seuls dépositaires, responsables donc, de cette mémoire et de sa conservation, comme nous sommes seuls responsables du sens que nous acceptons de donner à nos vies ».

L'affirmation culturelle d'un peuple, si elle doit nécessairement passer par la politique, doit être servie par cette dernière plutôt que de lui être soumise.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélaïr (responsable), Yves D'Avignon, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'Information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Catherine Lacoste, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Trémier, Clément Trudel; à l'Information politique : Josée Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'Information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Jean-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis et techniciens), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furdy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Mariève Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spicel. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc. 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003709) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD - Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.